



Revue 2010 de l'investissement socialement responsable au Canada

Une enquête sur l'investissement socialement
responsable au Canada

Mai 2011

Table des matières

Commanditaires	3
Équipe du projet.....	4
Partenaires de recherche.....	4
L'ISR fait preuve de résilience face aux perturbations économiques et financières.....	5
Faits saillants 2010.....	7
Récapitulatif des actifs de l'ISR au Canada.....	9
Caisses de retraite	10
Gestion de fonds	17
Fonds destinés aux particuliers.....	21
Investissements à impact élevé	24
Capital de risque soutenant le développement durable.....	30
Conclusion	32
Annexe A : La notion d'ISR.....	34
Annexe B : Méthodologie	36
Annexe C : Les fonds d'ISR au Canada	39
Annexe D : Sociétés de gestion de placements participantes	42
Annexe E : Fournisseurs de services d'investissement à impact élevé participants.....	42
Annexe F : Conseillers financiers participants	43
Annexe G : Enquête auprès des gestionnaires de fonds.....	44

Commanditaires

L'Association pour l'investissement responsable est reconnaissante du financement apporté par ses commanditaires, sans lequel cette enquête n'aurait pu être réalisée.



Que faites-vous après le travail?™



Coopérer pour créer l'avenir

**Fonds
Éthiques**



Vancity

Équipe du projet

Les chercheurs principaux de ce projet sont :

Andrika Boshyk
Ian Bragg
Neil Britto
Nyla Obaid
Jeremy Runnalls

La gestion du projet a été réalisée par Eugene Ellmen, directeur général de l'AIR.

Communications et graphisme par Sarah Thomson; directrice adjointe des communications, des adhésions et des services aux conseillers de l'AIR, en collaboration avec le comité des communications de l'AIR et Zoe Thurling de Thurling Design Inc. Le site Wordpress a été élaboré par <http://www.tacitdesign.ca>.

L'AIR remercie le Groupe Desjardins qui a financé la traduction de cette étude. Traduction par Kevin O'Brien (Montréal).

Partenaires de recherche


Andrew Thompson, Cleantech Venture Network, a fourni des données sur les transactions de capital de risque soutenant le développement durable.

Marguerite Mendell et Valérie Bourdeau; professeures à l'Université Concordia, ont fourni des données sur les actifs du secteur de la finance sociale au Québec.

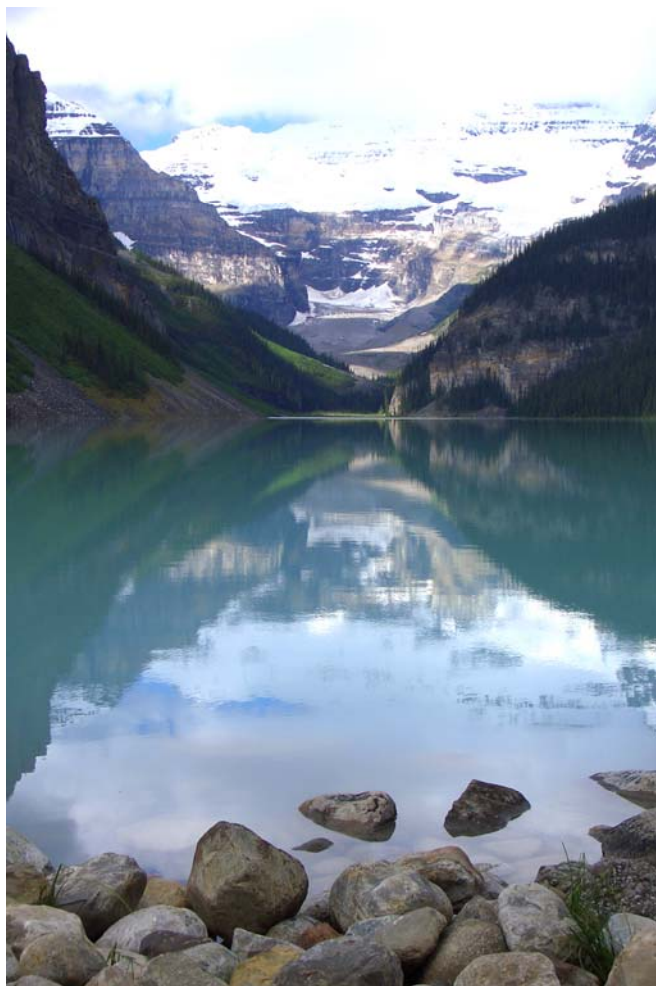
© 2011 L'Association pour l'investissement responsable

Nous incitons les utilisateurs à distribuer des renseignements tirés de cette étude en précisant que l'AIR en est l'auteur.

 www.socialinvestment.ca/francais

 416.461.6042

L'ISR fait preuve de résilience face aux perturbations économiques et financières



Au cours des deux dernières années, l'investissement socialement responsable (ISR) a résisté aux perturbations économiques et financières causées par la crise internationale du crédit.

Notre dernière étude recensait les actifs de l'ISR au sommet du marché. Dans les mois qui ont suivi la période de référence de notre dernière enquête, les marchés financiers ont été secoués par des défauts de paiement de la part d'institutions et une crise économique d'une ampleur historique. L'ISR n'était pas immunisé contre cette turbulence.

Pourtant, deux ans plus tard, l'ISR représente toujours environ un cinquième des actifs sous gestion dans le secteur financier au Canada.

Certains segments, notamment les investissements à impact élevé et les fiducies de revenu du secteur de l'énergie renouvelable, ont affiché une croissance impressionnante qui reflète la volonté des Canadiens de trouver des solutions de rechange viables aux placements traditionnels.

En même temps, de plus en plus d'investisseurs institutionnels continuent d'exiger des investissements socialement responsables de la part des gestionnaires de fonds, et le secteur des caisses de retraite traite de manière de plus en plus pointue les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise.

Par ailleurs, les conseillers et les sociétés de fonds offrent une gamme de plus en plus large de produits et services destinés aux investisseurs individuels qui désirent investir en conformité avec leurs valeurs.

Cette étude est la seule enquête exhaustive de l'investissement socialement responsable (ISR) au Canada. Il s'agit de sa sixième édition, l'Association pour l'investissement responsable ayant publié cette étude tous les deux ans depuis 2000.

Cette étude est fondée sur des données recueillies entre septembre 2010 et février 2011 dans le cadre d'une enquête menée auprès de gestionnaires de portefeuille et de fournisseurs de services d'investissement à impact élevé. Nous avons combiné ces données à d'autres renseignements accessibles au public relatifs aux caisses de retraite, aux fonds communs de placement et aux fiducies de revenu du secteur de l'énergie renouvelable.

De plus, les données sur les actifs liés aux transactions de capital de risque soutenant le développement durable nous ont été fournies par Cleantech Group LLC., un chef de file et une source experte dans ce domaine.

Les estimations finales de cette étude ont été obtenues en cumulant les données de toutes ces sources.

Faits saillants 2010

Au 30 juin 2010...

Actifs canadiens totaux investis conformément à des lignes directrices de responsabilité sociale : 530.9 milliards de dollars.

L'ISR représente toujours environ un cinquième des actifs sous gestion au Canada : 19,1 % en 2010, soit environ la même part qu'en 2008.¹

Commentaires :

La part de marché de l'ISR demeure stable au Canada, ce qui démontre une résilience face au bouleversement sans précédent des marchés des capitaux causé par la crise du crédit de 2008.

L'ISR continue de gagner en popularité comme outil traditionnel fiable qui permet d'ajouter de la valeur, de gérer le risque et d'atteindre les objectifs sociaux et environnementaux.

Les actifs gérés par des caisses de retraite conformément à des politiques d'investissement responsable s'élèvent à 453.4 milliards de dollars, soit 85 % des actifs totaux.

Commentaires :

Les grandes caisses de retraite du secteur public au Canada ont été parmi les premières à adopter des stratégies d'investissement responsable et représentent toujours la part du lion de l'ISR au Canada.

Ces politiques comprennent plusieurs *stratégies d'ISR élargies*², y compris l'engagement actionnarial et le vote par procuration, la prise en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG) et les investissements thématiques, dont

¹ Pour les détails sur le calcul des actifs sous gestion, veuillez vous référer à l'Annexe B, Méthodologie.

² Veuillez vous référer à l'Annexe A pour une description des *stratégies d'ISR de base et élargies*.

l'immobilier vert ainsi que les infrastructures et le capital d'investissement durables.

Les sociétés de gestion de placements qui investissent des fonds selon des mandats d'ISR représentent environ 46,3 milliards de dollars, soit approximativement 9 % des actifs totaux.

Commentaires :

La plus grande partie de ce montant est gérée en appliquant des filtres sociaux et environnementaux, une *stratégie d'ISR de base*, pour le compte d'investisseurs particuliers fortunés, de compagnies d'assurance, d'organismes religieux et de fondations. Le reste est géré en prenant en compte des facteurs ESG (*stratégies d'ISR élargies*), selon des mandats davantage axés sur une stratégie globale de rendement/risque.

Les fonds d'ISR gérés pour le compte de clients particuliers dans le marché du détail s'élèvent à 25,3 milliards de dollars, soit 5 % du total.

Les actifs des fonds communs de placement socialement responsables se chiffrent à 12,4 milliards de dollars, soit environ la moitié des actifs de cette catégorie.

Les fiducies de revenu du secteur de l'énergie renouvelable, qui investissent dans un portefeuille d'investissements diversifiés ciblant la production d'énergie propre, représentent 12,9 milliards de dollars des actifs de cette catégorie.

Commentaires :

Les fonds de placement destinés aux particuliers comprennent les fonds communs de placement socialement responsables, dont certains sont parmi les gestionnaires d'ISR les plus anciens et les plus expérimentés au Canada.

Ces fonds appliquent des *stratégies d'ISR de base*, soit des démarches de type « meilleurs de leur secteur », des critères d'exclusion et des

investissements thématiques axés sur des facteurs environnementaux.

Cependant, bon nombre des sociétés de fonds communs de placement socialement responsables ont une expertise dans une variété d'approches, combinant des stratégies de filtrage (*de base*) et des approches *élargies* de prise en compte des facteurs ESG, d'engagement actionnarial et de vote par procuration.

Les investissements à impact élevé, qui ciblent les retombées sociales ou environnementales dans les collectivités locales, se chiffrent à 4,5 milliards de dollars, soit environ 0,8 % des actifs totaux.

Commentaires :

Cette catégorie comprend le secteur bien établi de la finance sociale au Québec, ainsi que des formes novatrices de crédit et d'investissement qui permettent de financer des organismes sans but lucratif, des entreprises sociales et des entreprises à caractère social partout au Canada anglais. Ces deux secteurs sont considérés des *stratégies d'ISR de base*.

Il s'agit d'un segment de l'ISR qui est de petite taille mais dont la croissance est rapide. Cela reflète le dynamisme du mouvement en faveur des investissements à impact élevé à l'échelle mondiale, les collectivités locales devant composer avec d'importants changements économiques, démographiques, culturels et sociaux.

Le capital de risque soutenant le développement durable s'élève à environ 1,4 milliard de dollars. Il s'agit de la valeur de ces transactions depuis 2006 et représente une augmentation de 265 millions de dollars au cours des deux dernières années.

Commentaires :

Les investissements en technologie propre visent à tirer profit des innovations durables dans les produits, les technologies ou les procédés de fabrication. Le capital de risque soutenant le développement durable est une *stratégie d'ISR élargie* appliquée par des investisseurs qui cherchent à réaliser des profits grâce à des innovations durables.

Récapitulatif des actifs de l'ISR au Canada (G\$)

Revue 2010 de l'investissement socialement responsable au Canada³

	2010	2008	2006	2004	2002	2000
Stratégies d'ISR de base						
Gestionnaires de fonds appliquant des filtres sociaux et environnementaux ⁴	36,2	27,6	36,5	21,2	16,7	11,3
Fonds de placement destinés aux particuliers	25,3	22,2	18,1	14,8	9,9	10,4
Investissements à impact élevé	4,4	1,4	0,8	0,5	0,07	0,09
Prêts socialement responsables ⁵	ND	3,0	1,9	1,3	0,1	ND
Total - Stratégies d'ISR de base	66,0	54,2	57,3	37,8	26,8	21,8
Stratégies d'ISR élargies						
Gestionnaires de fonds prenant en compte les facteurs ESG ⁶	10,1	10,3	12,7	ND	ND	ND
Caisses de retraite et fondations prenant en compte les facteurs ESG, exerçant leurs votes par procuration en fonction de critères ESG, initiant des démarches d'engagement auprès des entreprises ou ayant des investissements économiquement ciblés	453,4	513,5	396,8	25,4	24,1	27,2
Activisme actionnarial ⁷	ND	ND	ND	2,1	0,5	1,0
Capital de risque soutenant le développement durable ⁸	1,4	1,1	0,6	0,1	ND	ND
Total - Stratégies d'ISR élargies	464,9	524,9	410,1	27,6	24,6	28,2
Total - ISR de base et élargi	530,9	579,1	467,4	65,4	51,4	49,9

³ Les actifs totaux d'ISR ainsi que les actifs des caisses de retraite et des fondations ont été redressés pour 2006 et 2008 dans la présente étude en raison d'une modification à la comptabilisation des actifs d'un important investisseur institutionnel.

⁴ Excluant les actifs des fonds communs de placement socialement responsables.

⁵ L'AIR a éliminé cette catégorie en 2010 suite à l'acquisition des actifs de la Citizens Bank par le Groupe financier TD. Cette transaction a mis fin à la politique de prêts éthiques de la Citizens Bank, l'une des deux politiques du genre au Canada. Vancity maintient toujours sa politique de prêts éthiques.

⁶ Cette catégorie a été créée en 2006. Les enquêtes antérieures ne faisaient pas de distinction entre le filtrage et la prise en compte des facteurs ESG. Certains actifs gérés en prenant en compte les facteurs ESG ont pu être regroupés avec les actifs filtrés dans les enquêtes antérieures. Excluant les actifs des fonds communs de placement gérés en prenant en compte les facteurs ESG.

⁷ Depuis 2006, les actifs associés à des initiatives d'activisme actionnarial socialement responsables sont regroupés avec les actifs gérés en prenant en compte les facteurs ESG.

⁸ L'AIR a modifié la comptabilisation de cette catégorie en 2010. Dans les études antérieures, l'AIR comptabilisait seulement la valeur des transactions conclues au cours des deux années précédentes et recensées par Cleantech Venture Network. En 2010, nous avons décidé de comptabiliser la valeur des transactions conclues au cours des cinq années précédentes, ce qui est compatible avec la pratique des investisseurs en capital de risque de détenir leurs investissements pendant environ cinq ans.

Caisses de retraite

Les caisses de retraite représentent la part du lion de l'investissement socialement responsable (ISR) au Canada, leurs actifs investis conformément à des lignes directrices d'ISR s'élevant à 453,4 milliards de dollars.

Le système canadien de gestion publique des pensions gouvernementales est vaste et très respecté. Ces institutions sont parmi les plus importants gestionnaires de fonds au Canada et les plus importants investisseurs institutionnels au monde.

Bon nombre de ces institutions ont été parmi les premières à adopter des politiques d'investissement responsable et continuent de démontrer leur leadership en matière d'investissement responsable à l'échelle mondiale.

Les approches adoptées par ces fonds comprennent un certain nombre de *stratégies d'ISR élargies*. La plus répandue est le vote par procuration et les démarches d'actionnaires auprès des entreprises sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (ESG).

Parmi les autres stratégies, on retrouve la prise en compte des facteurs ESG dans l'analyse et la sélection des investissements, l'encouragement des maisons de courage de fournir plus de recherche en matière ESG et l'analyse des facteurs ESG dans les portefeuilles de placements non traditionnels, dont l'immobilier, les infrastructures et le capital d'investissement.

Beaucoup de ces fonds participent également à des initiatives de concertation des investisseurs sur les questions ESG, notamment celles portant sur la gouvernance d'entreprise, les changements climatiques, la divulgation des émissions de carbone et la transparence des industries extractives.

Un grand nombre de ces fonds ont aussi signé les Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (PIR NU)⁹, une coalition

⁹ Les Principes pour l'investissement responsable, une initiative du Programme des Nations Unies pour

mondiale de signataires pour l'investissement responsable qui a préparé une liste de principes pour l'investissement responsable auxquels les institutions peuvent adhérer.

Ces principes décrivent l'engagement des signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies. Ils comprennent :

- la prise en compte des questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements;
- la prise en compte des questions ESG dans les politiques et pratiques d'actionnaires;
- la recherche d'une publication d'informations appropriées sur les questions ESG de la part des entités dans lesquelles les institutions investissent;
- la promotion de l'acceptation et de l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs;
- la concertation visant à accroître l'efficacité dans l'application des Principes par les institutions;
- la reddition de comptes concernant les activités et les progrès dans l'application des Principes.

Estimation des actifs d'ISR

Afin de déterminer si certaines caisses de retraite respectent la définition de l'ISR aux fins de cette étude, l'AIR a analysé des documents publics de plusieurs caisses de retraite et fonds de dotation pour répondre à certaines questions :

1. Est-ce que la caisse de retraite ou le fonds de dotation a une politique d'investissement responsable?

l'environnement et du Pacte mondial des Nations Unies. <http://www.unpri.org/>

2. Est-ce qu'il y a des preuves que la caisse de retraite met en œuvre sa politique?
3. Plus particulièrement, est-ce qu'il y a des preuves que la caisse de retraite
 - a. incorpore l'analyse ESG dans son processus de sélection de portefeuilles;
 - b. initie des démarches d'engagement auprès des entreprises sur les questions ESG;
 - c. exerce ses votes par procuration conformément à des directives en matière ESG; ou
 - d. utilise l'analyse ESG pour au moins une partie de son portefeuille de placements non traditionnels, notamment pour l'immobilier, le capital d'investissement ou les infrastructures?

Notre estimation comprend les actifs des caisses de retraite énumérées ci-dessous. Puisque toutes les caisses de retraite n'ont pas la même date d'établissement de leurs bilans, il est impossible de valider les actifs au 30 juin 2010 (la date utilisée pour les autres actifs dans cette étude). Nous avons donc indiqué la date d'établissement des actifs au bilan pour chaque institution. Leurs profils sont présentés à la suite du tableau.

Il s'agit de la même méthodologie appliquée dans le cadre de la Revue 2008.

Notre enquête a recensé des actifs de 453,4 milliards de dollars de caisses de retraite qui investissent conformément à des politiques d'investissement responsable, ce qui représente une diminution par rapport à 2008 (513,5 milliards). Cette diminution reflète la baisse de la valeur des actifs occasionnée par le repli des marchés financiers en 2008. Tous les fonds recensés dans la Revue 2008 sont inclus dans la Revue 2010.¹⁰

¹⁰ Note méthodologique

Cette méthodologie ne fournit pas un univers complet des caisses de retraite responsables. Toutefois, nous croyons avoir établi une bonne estimation des actifs des caisses de retraite et des fonds de dotation canadiens de grande taille qui investissent conformément à des lignes directrices d'ISR. Nous croyons que les actifs des caisses de retraite et des fonds de dotation de petite et moyenne taille sont déjà recensés par l'enquête auprès des gestionnaires de fonds. Les caisses de retraite et fonds de dotation présentés dans cette section sont de taille suffisamment importante pour gérer leurs propres actifs, règle générale. Dans les cas où des gestionnaires externes ont été repérés, l'AIR s'est assurée que les actifs n'ont pas été comptés deux fois en vérifiant si ceux-ci étaient déjà recensés dans l'enquête auprès des gestionnaires de fonds.

Dans les cas des caisses de retraite qui ont élaboré des politiques d'investissement responsable et qui en ont démontré la mise en œuvre, tous leurs actifs ont été inclus dans cette étude. Nous sommes conscients que toutes les catégories d'actifs ne sont pas directement assujetties à la politique d'investissement responsable et qu'une politique

de vote par procuration ou d'engagement auprès des entreprises ne s'appliquerait pas à toutes les actions en portefeuille. Cependant, à défaut de demander aux caisses de retraite de remplir des questionnaires très détaillés, il serait impossible d'évaluer les actifs particuliers assujettis aux politiques d'investissement responsable. De plus, dans certains cas, ces politiques exigent l'application des politiques d'investissement responsable à l'ensemble des catégories d'actifs, encourageant les caisses de retraite à adopter une vue d'ensemble quant à leurs engagements en vertu de ces politiques. Nous croyons qu'une politique d'investissement responsable et une preuve de sa mise en œuvre sont des conditions suffisantes pour justifier l'inclusion dans cette étude.

Nom de la caisse de retraite	Actifs (G\$)	Date d'établissement du bilan
BC Investment Management Corp. (bcIMC)	79,7	31 mars 2010
Caisse de dépôt et placement du Québec (CDP)	170,7	31 décembre 2009
Régime de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie (Régime des CAAT)	4,9	31 mars 2010
Office d'investissement du RPC (OIRPC)	129,7	30 juin 2010
Fonds Bâtirente	0,8	31 décembre 2009
Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS)	54,3	31 décembre 2009
Fiducie du régime de retraite du SEFPO (OPTrust)	12,0	31 décembre 2009
Actifs investis par diverses caisses de retraite de l'industrie de la construction dans Concert Properties	1,3	Décembre 2010 (estimation)

British Columbia Investment Management Corporation (bcIMC)

Actifs totaux sous gestion : 79,7 milliards de dollars au 31 mars 2010

British Columbia Investment Management Corporation (bcIMC), un des plus importants gestionnaires de fonds au Canada, fournit de manière indépendante des services de gestion des placements au secteur public de la Colombie-Britannique.

En 2006, bcIMC devenait un des signataires fondateurs des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (PIR NU). Dans le respect de ses obligations en vertu des PIR NU, bcIMC est un actionnaire actif qui exerce ses votes par procuration et initie des démarches d'engagement auprès des entreprises pour faire connaître son point de vue sur trois thèmes généraux, soit les changements climatiques, les droits de la personne et les droits des actionnaires. Selon son rapport 2010 sur l'investissement responsable, bcIMC a entretenu des discussions intensives avec 124 entreprises au sujet de questions ESG et a exercé ses votes lors de 1 576 assemblées d'actionnaires, votant contrairement à la recommandation de la direction dans 31 % des cas. bcIMC considère que l'engagement actionnarial constitue l'élément clé pour amener les entreprises à changer leurs comportements, lorsque c'est nécessaire. Toutefois, bcIMC peut examiner l'opportunité de se départir des actions d'une entreprise, d'exclure leur achat ou de réduire leur pondération en portefeuille dans les cas où les initiatives de dialogue constructif ne parviennent pas à résoudre les risques financiers ou les risques liés à la réputation qui sont inhérents aux politiques ou aux activités d'une entreprise, si on juge qu'il n'est pas au mieux des intérêts des clients de bcIMC de continuer à détenir ses actions. Par exemple, bcIMC a établi en 2010 une politique de désinvestissement visant les actions des fabricants de mines individuelles et d'armes à sous-munitions, en conformité avec les traités internationaux signés par le Canada interdisant le développement, la fabrication et la distribution de ces produits.

bcIMC contribue à l'avancement de l'investissement responsable et encourage les améliorations à l'intégrité des marchés des capitaux au moyen d'initiatives en matière de politiques publiques. Par exemple, elle présente des exposés officiels au gouvernement, aux organismes de réglementation et aux associations de l'industrie, traitant des meilleures pratiques en matière de gouvernance, de transparence, de responsabilisation et de gestion des risques.

bcIMC collabore souvent avec d'autres investisseurs afin de partager les idées et les ressources dans le but de promouvoir les

pratiques exemplaires en matière ESG, notamment au sein d'organisations collaboratives comme l'Association pour l'investissement responsable, la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance, la Asian Corporate Governance Association, l'Initiative Finance du PNUE, l'Investor Network on Climate Risk, l'Institutional Limited Partners Association et le Responsible Property Investing Centre.

Le plus récent questionnaire qu'a présenté bcIMC en conformité avec les PIR NU précise certaines activités clés liées à la prise en compte des questions ESG dans le processus de décision en matière d'investissements (1^{er} Principe) :

- Ses gestionnaires de portefeuilles immobiliers, de créances hypothécaires et de placements stratégiques prennent systématiquement en compte les facteurs ESG dans leurs décisions de contrôle diligent des investissements et de répartition des actifs.
- Ils recherchent des occasions de placement dans les sources d'énergie renouvelable et de remplacement.
- L'équipe des titres à revenu fixe de bcIMC prend en compte des facteurs de gouvernance d'entreprise dans l'analyse du risque de crédit.
- bcIMC gère un fonds spécialisé d'actions de sociétés ouvertes, qui prend modèle sur l'indice S&P 500, en appliquant des filtres ESG.
- Le plan stratégique de bcIMC et les plans d'affaires annuels de ses unités administratives doivent comprendre des activités, des mesures et des objectifs en matière d'investissement responsable. Afin d'encourager l'adhésion, les régimes de rémunération des employés de bcIMC récompensent expressément l'atteinte des objectifs de ces plans ESG.

De plus, bcIMC fait partie d'un groupe de caisses de retraite internationales qui ont appuyé une importante étude de Mercer, publiée au début de 2011, qui vise à cerner les incidences futures des changements climatiques sur la répartition stratégique de l'actif.

Caisse de dépôt et placement du Québec

Actifs sous gestion : 170,7 milliards de dollars au 31 décembre 2009
--

La Caisse de dépôt, dont les déposants sont en majorité des caisses de retraite et des régimes d'assurance publics et privés du Québec, est un des plus grands gestionnaires de fonds institutionnels en Amérique du Nord et gère l'un des 10 plus grands actifs immobiliers au monde.

Dans sa Politique sur l'investissement socialement responsable, la Caisse énonce sa politique d'ISR. Cette politique est axée sur les démarches d'engagement auprès des entreprises sur les questions ESG et vise l'amélioration du bilan social des entreprises dans lesquelles elle investit, tout en précisant qu'elle s'attend à ce que celles-ci respectent les droits de la personne et les droits sociaux.

La Caisse a élaboré un Plan d'action de développement durable (2009-11), comme le prévoit la *Loi sur le développement durable* du Québec. Ce plan précise les actions de développement durable à entreprendre; en ce qui a trait à l'ISR, celles-ci portent sur la sensibilisation générale aux questions d'ISR, la formation interne, la recherche et une contribution à la réflexion sur l'ISR.

Depuis 2006, la Caisse est signataire des PIR NU et souscrit aux principes du Carbon Disclosure Project. Elle applique également des pratiques responsables d'achat et adhère à une politique de gestion environnementale des immeubles. En vertu de sa Politique sur les principes régissant l'exercice du droit de vote dans les sociétés cotées en Bourse, l'exercice du droit de vote des procurations est encouragé et les principes directeurs ainsi que les résultats des votes sont publiés, ce qui a influencé à ce jour environ 4 000 entreprises, selon ses estimations.

Régime de retraite des collègues d'arts appliqués et de technologie (Régime des CAAT)

Actifs totaux sous gestion : 4,85 milliards de dollars au 31 mars 2010

Le Régime des CAAT est un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées qui gère les fonds de retraite des employés des collèges communautaires de l'Ontario et d'autres organisations connexes.

En mars 2007, le Régime des CAAT a adopté des politiques d'investissement responsable, qui ont été modifiées en mars 2010. Il appuie les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et est membre de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance.

Le Régime des CAAT affirme encourager la prise en compte des questions ESG lorsqu'il rencontre les gestionnaires de fonds et mettre en œuvre des démarches d'engagement auprès des entreprises (il est également signataire du Carbon Disclosure Project et de l'Initiative relative à la transparence des industries extractives).

Le Régime des CAAT affirme utiliser activement ses pratiques de vote par procuration pour promouvoir les principes ESG et la divulgation des pratiques des entreprises en votant pour les propositions qui sont favorables aux principes de l'OIT, aux principes de CERES relatifs à l'environnement et aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales.

Office d'investissement du RPC (OIRPC)

Actifs sous gestion : 129,7 milliards de dollars au 30 juin 2010

L'OIRPC investit dans plus de 2 900 sociétés ouvertes à l'échelle mondiale conformément à son mandat, qui consiste à gérer les fonds du RPC de façon indépendante au nom de tous les Canadiens.

L'OIRPC a élaboré de nombreuses lignes directrices sur l'investissement responsable, qui sont regroupées dans sa Politique en matière d'investissement responsable (2005), et a « développé une capacité d'engagement pour inciter les entreprises dans lesquelles il investit

à présenter des informations sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise et à améliorer leurs résultats dans ce domaine. »

Cette politique s'appuie sur une optimisation du risque/rendement et vise à prendre en compte les facteurs ESG dans la gestion des portefeuilles de placements, à initier des démarches d'engagement (directement, en concertation et par l'exercice de ses droits de vote) auprès des sociétés et à assurer la transparence des rapports. Le Rapport 2010 sur l'investissement responsable témoigne de la mise en œuvre de cette politique.

Les efforts d'engagement de l'OIRPC auprès des entreprises dans lesquelles il investit ciblent majoritairement des domaines clés : les industries extractives, les changements climatiques, la rémunération des cadres et, dans l'avenir, l'eau. De plus, l'OIRPC a participé en 2010 à plusieurs initiatives d'engagement de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance visant la rémunération des cadres, a été un participant au UN PRI Engagement Clearinghouse, qui vise l'adhérence au Pacte mondial des Nations Unies, et a collaboré à la tenue de la réunion annuelle de l'International Corporate Governance Network (ICGN) en juin 2010.

Finalement, l'OIRPC est guidé dans l'exercice de ses droits de vote par ses Principes et directives de vote par procuration. En 2010, l'OIRPC a participé à 3 245 assemblées et a étudié plus de 30 000 points à l'ordre du jour, votant contre la direction dans 11 % des cas.

Comité syndical national de retraite Bâtirente

Actifs totaux sous gestion : 0,78 milliard au 31 décembre 2009

Les politiques d'investissement responsable de Bâtirente sont décrites dans ses Lignes directrices sur la gestion active des risques sociaux, environnementaux et reliés à la gouvernance d'entreprise ainsi que dans sa Déclaration sur les principes et les procédures en matière de responsabilité sociale et de gouvernance d'entreprise (toutes deux adoptées en 2005), et visent à prendre en compte les questions ESG dans la prise de

décisions, les politiques d'actionnariat et la présentation d'informations. Bâtirente affirme cibler la gestion des risques extrafinanciers, prenant en compte les facteurs ESG afin de favoriser la performance financière des entreprises dans lesquelles il détient des placements. Bâtirente analyse le rendement de ses portefeuilles en fonction de ses lignes directrices, identifie les entreprises les moins performantes et leur présente des propositions destinées à mitiger les risques extrafinanciers. De plus, Bâtirente participe activement à un grand nombre d'initiatives nationales et internationales ciblant les incidences des questions ESG pour les entreprises, dont les PIR NU, le Conseil principal de la forêt boréale, le Pacte mondial des Nations Unies, le Carbon Disclosure Project, l'Initiative relative à la transparence des industries extractives, le Comité sur le capital des travailleurs et Euresa. Depuis 2008, les droits de vote par procuration ont été délégués au Groupe investissement responsable, qui les exerce en fonction des lignes directrices de Bâtirente.

Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS)

Actifs totaux sous gestion : 54,25 milliards de dollars au 31 décembre 2009

OMERS est un des plus importants investisseurs institutionnels au Canada, gérant un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale de plus de plus de 2 800 actions et obligations, et comptant plus de 400 000 membres et retraités.

OMERS décrit ses convictions en matière d'investissement socialement responsable (ISR) dans son Énoncé organisationnel de convictions en matière d'investissement. À cette fin, OMERS initie des démarches d'engagement auprès des entreprises sur les questions ESG et affirme prendre en compte ces questions dans ses analyses et décisions en matière d'investissements.

De plus, OMERS précise que sa vérification diligente prend en compte les questions ESG dans l'analyse financière et le suivi des rendements ainsi que dans le cadre de ses offres d'achat de biens durables et de ses investissements en biens durables au Canada.

Les facteurs ESG sont également cités dans son document sur le vote par procuration, qui explique que ces facteurs seront étudiés individuellement et que les propositions demandant la publication ou l'élaboration de politiques relatives aux facteurs ESG seront généralement appuyées. Les résultats des votes par procuration sont publiés régulièrement; en 2009, OMERS a exercé ses votes sur 19 178 propositions lors de 1 990 assemblées d'actionnaires.

Fiducie du régime de retraite du SEFPO (OPTrust)

Actifs totaux sous gestion : 12 milliards de dollars au 31 décembre 2009

OPTrust est une des plus importantes caisses de retraite au Canada, offrant des services à plus de 82 000 membres et pensionnés.

En 2007, OPTrust a établi son approche en matière d'investissement responsable dans son Énoncé des politiques et des procédures de placement. En 2009, son approche générale en matière d'investissement responsable a été explicitement articulée dans son Énoncé des principes d'investissement responsable. Reconnaissant que les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) peuvent avoir une incidence sur les rendements des portefeuilles de placement du Régime, cet énoncé précise certains des facteurs les plus préoccupants. Ceux-ci comprennent notamment les droits des travailleurs, les conditions de travail, les droits fondamentaux de la personne, les questions de gouvernance d'entreprise ainsi que d'autres risques sociaux et environnementaux.

Ces principes s'appliquent à tous les actifs d'OPTrust et reflètent son appui à des normes élevées de gouvernance d'entreprise, son excellent bilan en matière de vote à titre d'actionnaire et ses efforts soutenus visant à prendre en compte les facteurs ESG dans les processus décisionnels de l'ensemble de ses placements. En 2009, par exemple, OPTrust a obtenu la certification BOMA BEST (Building Environmental Standard) pour 36 % de ses placements immobiliers directs.

OPTrust exerce activement ses droits de vote pour toutes ses actions cotées en bourse

conformément à ses directives détaillées de vote par procuration, qui portent sur plusieurs préoccupations sociales, environnementales et de gouvernance d'entreprise.

Dans le cadre de son engagement à répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise, OPTrust participe activement, en sa capacité de membre, aux activités de plusieurs organisations de recherche et de défense d'intérêts. OP Trust est signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies et du Carbon Disclosure Project, et membre de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance et de l'International Corporate Governance Network.

Caisses de retraite qui sont actionnaires de Concert Properties

Actifs totaux sous gestion : 1,3 milliard de dollars au 31 décembre 2010 (estimation)

Concert Properties, une entreprise de promotion immobilière appartenant en exclusivité à des caisses de retraite canadiennes de travailleurs et d'employeurs, a été créé en 1989 pour construire des logements abordables et fournir des emplois aux travailleurs syndiqués. S'affichant comme un « promoteur bien différent », Concert Properties s'engage à préserver, à restaurer et à améliorer les milieux dans lesquels il bâtit.

En plus de générer des rendements économiques, Concert Properties privilégie la durabilité de l'environnement et les causes sociales. Cette entreprise est considérée comme un des meilleurs exemples d'investissement économiquement ciblé au Canada, principalement pour son rôle dans la redynamisation urbaine. Par exemple, Concert Properties a transformé 33 acres de terrain industriel en collectivité résidentielle à Collingwood Village, à Vancouver, et a réalisé beaucoup de projets d'aménagement d'espaces inutilisés afin de prévenir l'étalement urbain.

De plus, Concert Properties appuie les organisations communautaires des quartiers où il est présent, et construit des hospices, des centres de formation pour l'équipe de l'ambulance Saint-Jean, des locaux pour les bureaux du centre communautaire de

prévention du crime de Vancouver ainsi que d'autres locaux de ce genre.

Caisses de retraite qui sont actionnaires de Concert Properties

- ❖ Boilermakers' Pension Trust Fund
- ❖ Bricklayers and Masons Pension Plan
- ❖ Carpentry Workers' Pension Plan of B.C.
- ❖ Ceramic Tile Workers' Pension Plan
- ❖ Local 213 Electrical Workers Pension Plan
- ❖ Floorlayers' Industry Pension Plan
- ❖ Heat & Frost Local 118 Union Pension Plan
- ❖ IWA - Forest Industry Pension Plan
- ❖ Labourers' Pension Plan of B.C.
- ❖ Marine and Shipbuilders Local 506 Pension Plan
- ❖ Operating Engineers' Pension Plan
- ❖ Piledrivers, Divers, Bridge, Dock & Wharf Builders Pension Plan
- ❖ The Plumbers Union Local 170 Pension Plan
- ❖ The Pulp and Paper Industry Pension Plan
- ❖ Shopworkers Industrial Union Local 1928 Pension Plan
- ❖ Teamsters (Local 213) Pension Plan
- ❖ Caisse du régime de retraite canadien des Teamsters
- ❖ Régime de retraite des travailleurs des télécommunications
- ❖ United Food and Commercial Workers Union Pension Plan

Gestion de fonds

Le secteur canadien de la gestion de placements représente une part importante des actifs détenus par les investisseurs institutionnels et particuliers canadiens.

La revue Benefits Canada évalue à 1 200 milliards de dollars les actifs totaux (autres que les fonds communs de placement) de ce secteur au Canada en date de juin 2010, soit près de la moitié des actifs totaux sous gestion (fonds communs de placement, caisses de retraite et gestion de fonds) de 2 740 milliards de dollars recensés par cette étude.

Les sociétés de gestion de placements et les conseillers utilisent diverses approches d'ISR, dont le filtrage négatif et positif (*stratégies d'ISR de base*), la prise en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG) dans le processus d'investissement, l'engagement actionnarial et le vote par procuration (*stratégies d'ISR élargies*).

Pour ces deux approches, nous avons recensé des investissements socialement responsables de 46,3 milliards de dollars qui sont gérés par le secteur de la gestion de placements, en hausse par rapport à 37,9 milliards en 2008.¹¹

¹¹ Note méthodologique

Afin d'établir la valeur des actifs filtrés qui sont gérés par des gestionnaires de fonds, l'AIR a mené une enquête auprès de 209 sociétés de gestion de placements au Canada, en utilisant l'information des enquêtes antérieures et l'information mise à jour par Benefits Canada 2010 Leading Money Managers Directory et Benefits and Pensions Monitor 2010 Annual Report and Directory of Money Managers. De plus, nous avons aussi mené une enquête auprès de nos propres membres conseillers. L'AIR a d'abord fait parvenir un courriel aux gestionnaires de fonds leur demandant de remplir un questionnaire en ligne, puis a ensuite effectué un suivi téléphonique. Nous avons reçu des réponses positives de 31 gestionnaires, tandis que 28 gestionnaires ont répondu « ne participe pas », pour un total de 59 réponses. Ces résultats ont été combinés aux données accessibles au public afin de calculer les estimations de cette étude.

Gestionnaires de fonds : Récapitulatif des stratégies d'investissement socialement responsable

Approche d'ISR	2008 (G\$)	2010 (G\$)
Filtrage	27,6	36,2
Prise en compte des facteurs ESG	10,3	10,1
TOTAL	37,9	46,3

Les sociétés de gestion de placements investissent pour le compte d'un vaste éventail de clients, y compris les fonds communs de placement, les compagnies d'assurance (pour les clients des compagnies d'assurance et les compagnies elles-mêmes), les investisseurs particuliers fortunés, les fonds de dotation et les fondations, les entreprises, les caisses de retraite (en caisses communes ou distinctes), les fonds en fiducie, divers fonds faisant appel aux services de sous-conseillers et d'autres types de clients.

Stratégies d'ISR de base : filtrage

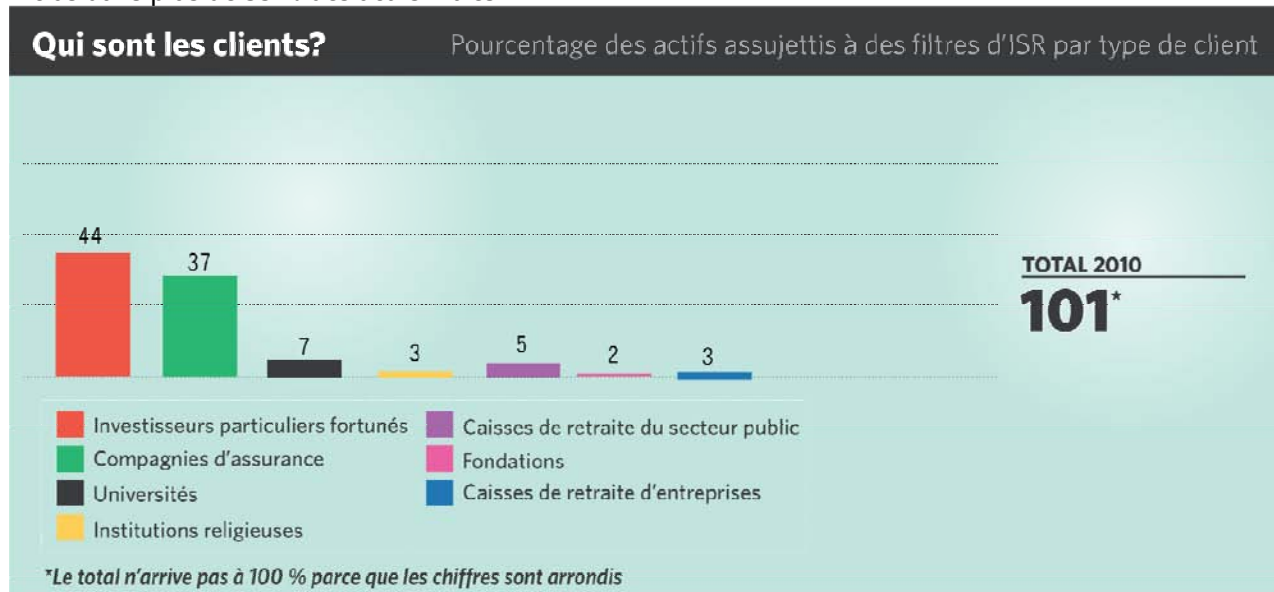
Des actifs totaux de 36,2 milliards de dollars gérés par des sociétés de gestion de placements sont assujettis à des filtres, ce qui représente une augmentation par rapport à 27,6 milliards en 2008 (excluant les actifs déjà recensés par cette étude dans la section des fonds communs de placement).

La plupart de ces actifs sont gérés pour le compte de clients fortunés, principalement par un seul grand gestionnaire de fonds qui applique uniquement un filtre pour le tabac. Les compagnies d'assurance constituent le deuxième type de client en importance, ces investissements pouvant provenir de leurs clients ou des compagnies d'assurance elles-mêmes. Les universités représentent également une part importante de ces actifs filtrés, suite aux récentes campagnes de désinvestissement menées dans les universités sur les questions

du tabac et du Soudan. Les institutions religieuses, les caisses de retraite du secteur public, les fondations et les caisses de retraite d'entreprises détiennent également des actifs filtrés.

Le filtre le plus populaire est le tabac, étant inclus dans plus de 55 % des actifs filtrés

recensés par cette enquête. Cela n'est pas étonnant, vu la prépondérance de ce filtre chez un important gestionnaire de fonds et son inclusion par plus d'un gestionnaire de fonds universitaire. Les autres filtres populaires visent les droits de la personne, l'environnement et les enjeux militaires.



Quels sont les enjeux?

Pourcentage des actifs par type de filtre¹²:

Tabac	55,5
Droits de la personne	13,0
Environnement	12,4
Armes militaires	3,9
Soudan (investissements contribuant à des atrocités)	2,7
Alcool	2,3
Pornographie	2,1
Énergie nucléaire	1,6

¹² Nous avons demandé aux gestionnaires de fonds de nous fournir une estimation de leurs actifs investis conformément à divers filtres. Beaucoup de gestionnaires nous ont indiqué qu'ils appliquent des filtres ciblant un grand nombre de préoccupations, ce qui est typique des gestionnaires ayant recours aux services d'agences d'évaluation des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG). Afin d'évaluer l'attrait de divers filtres, nous avons compilé les actifs totaux assujettis à des filtres et calculé le pourcentage des actifs totaux qui est assujetti à chaque filtre particulier.

Jeu de hasard	1,0
Relations communautaires	0,9
Gouvernance d'entreprise	0,9
Relations avec les employés	0,9
Santé animale	0,8
Relations avec la clientèle	0,4
Diversité de la main-d'œuvre	0,4
Sécurité des produits	0,4
Relations avec les autochtones	0,3
Avortement/contraception	0,3
TOTAL	99,8¹³

¹³ Le total n'arrive pas à 100 % parce que les chiffres sont arrondis.

L'enquête a révélé que 22 gestionnaires de fonds offraient des comptes filtrés en 2010, soit une légère diminution par rapport à 25 en 2008, à 28 en 2006 et à 37 en 2004.

Comme nous l'avons mentionné dans la Revue 2008, nous croyons qu'au cours de la période de 2004 à 2006 la spécialisation s'est accrue dans ce secteur. Certaines firmes ont ainsi délaissé le marché de l'ISR et d'autres ont fait les investissements requis pour constituer des équipes de recherche et de vente afin de répondre aux exigences supplémentaires des clients de l'ISR. Bien qu'il ait eu d'autres regroupements au sein de ce secteur au cours des deux dernières années, ce processus semble avoir ralenti.

Stratégies d'ISR élargies: analyse prenant en compte les facteurs ESG, engagement actionnarial et vote par procuration

Traditionnellement, en réponse aux demandes de leurs clients pour des services d'ISR, les gestionnaires de fonds ont appliqué un ensemble de filtres négatifs ou positifs sur les portefeuilles des clients, conformément aux valeurs éthiques de ces clients par rapport à certaines questions d'intérêt. Toutefois, au cours des dernières années, beaucoup de gestionnaires de fonds ont commencé à adopter une approche différente prenant en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG) dans leur analyse de portefeuille.

La prise en compte des facteurs ESG consiste à utiliser l'analyse des facteurs ESG et l'information que ceux-ci révèlent pour repérer des risques et des rendements non financiers émanant d'enjeux sociaux, environnementaux et relatifs à la gouvernance d'entreprise. Cette information peut également être utilisée pour choisir des portefeuilles en fonction de pondérations ESG, pour gérer des portefeuilles à l'aide de stratégies d'engagement actionnarial qui utilisent les facteurs ESG dans l'exercice des votes par procuration, ou pour initier des démarches d'engagement auprès de la direction d'une entreprise.

Ces stratégies sont de nouveaux outils financiers qui ont traditionnellement été ignorés par les gestionnaires de portefeuille classiques. Elles peuvent néanmoins constituer

de puissants outils pour créer de la valeur ajoutée ou réduire le risque, améliorant ainsi le rendement à long terme des placements en portefeuille.

Dans beaucoup de cas, les placements sont détenus dans le cadre d'une stratégie d'achat à long terme, ce qui rend difficile la vente de titres d'entreprises qui connaissent des problèmes en matière ESG. De plus, certains gestionnaires qui utilisent également ces stratégies au nom de clients qui exigent le respect de certaines valeurs éthiques (des institutions religieuses ou des caisses de retraite de travailleurs, par exemple) désirent aussi s'appuyer, dans l'affirmation de leur mission sociale, sur une démarche éthique pour exercer leurs votes par procuration ou entreprendre des démarches d'engagement auprès des entreprises.

Afin de déterminer si les gestionnaires de fonds prennent en compte les facteurs ESG dans leurs stratégies, nous leur avons posé certaines questions relatives à leur utilisation de l'information et de l'analyse ESG. Cette enquête est résumée ci-dessous.

Prise en compte des facteurs ESG par les sociétés de gestion de placements canadiennes¹⁴

Nombre de firmes ayant répondu oui aux questions suivantes :

Votre organisation incorpore-t-elle la recherche en matière ESG dans son processus d'évaluation des investissements?	22
Votre organisation prend-elle en compte les facteurs ESG dans le processus qui est appliqué pour sélectionner les investissements pour vos portefeuilles?	23
Est-ce que votre firme a une politique de vote par procuration qui prend en compte les questions ESG?	23
Questions environnementales (émissions de gaz à effet de serre, consommation d'énergie, pollution toxique, incidences sur la biodiversité, etc.)	21
Questions sociales (dons aux collectivités et action communautaire, santé et sécurité au travail, droits de la personne, relations avec la clientèle, sécurité des produits, etc.)	22
Gouvernance d'entreprise (rémunération des cadres, indépendance des administrateurs, organisation du capital social, etc.)	23
Est-ce que votre firme applique des stratégies d'engagement actionnarial ciblant les enjeux ESG? Les initiatives d'engagement entraînent généralement des communications avec la haute direction ou le conseil d'administration.	16

Vingt-trois firmes nous ont indiqué qu'elles prennent en compte les facteurs ESG pour sélectionner les investissements dans leurs portefeuilles. Vingt-trois firmes ont également affirmé qu'elles avaient une politique de vote

¹⁴ 30 firmes ont répondu à cette question

par procuration prenant en compte les questions ESG, et la plupart de ces firmes ciblent des questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise dans leur politique. De plus, 22 firmes ont mentionné qu'elles incorporaient la recherche en matière ESG dans leur processus d'évaluation des investissements. Seulement 16 firmes ont indiqué qu'elles pratiquaient l'engagement actionnarial sur les questions ESG.

Puisque l'enquête a été menée auprès de 209 firmes, il n'est pas possible de déterminer avec certitude combien de sociétés de gestion de placements canadiennes prennent en compte les facteurs ESG dans le cadre de leur stratégie d'investissement. Toutefois, nous croyons avoir recensé la majorité des firmes qui utilisent ces stratégies, et qui sont ainsi disposées à répondre à notre enquête. Cela signifie qu'environ 11 % des firmes canadiennes appliquent diverses stratégies prenant en compte les facteurs ESG.

Cette enquête a également révélé que les sociétés de gestion de placements gèrent pour le compte de leurs clients des actifs de 10,1 milliards de dollars qui sont assujettis à une prise en compte des facteurs ESG. Dans certains cas, des firmes nous ont indiqué qu'elles appliquaient ces stratégies à l'ensemble de leurs actifs et de leurs mandats. Sans avoir plus de détails sur les applications spécifiques de ces stratégies ESG et les mandats particuliers, nous ne sommes pas en mesure d'inclure ces actifs comme des actifs d'ISR dans cette enquête.

Certaines firmes nous ont précisé la répartition par type de client de leurs mandats appliquant des stratégies de prise en compte des facteurs ESG. Cependant, le montant des actifs recensés dans cette question n'était pas suffisamment important pour générer des données permettant de donner lieu à des conclusions significatives.

Fonds destinés aux particuliers

Pour les investisseurs particuliers canadiens, il y a trois façons usuelles d'investir de manière responsable : les fonds communs de placement socialement responsables, le capital de risque socialement responsable destiné aux particuliers et les fiducies de revenu du secteur de l'énergie renouvelable.¹⁵

Les **fonds communs de placement** socialement responsables consistent en des mises en commun de placements diversifiés gérés par des professionnels. Ils sont ainsi très similaires aux fonds communs de placement traditionnels.

Les fonds communs de placement socialement responsables offrent toutefois un niveau supplémentaire d'analyse et d'investissement en investissant conformément à certains filtres, afin d'exclure ou d'inclure certaines sociétés ou industries en fonction de choix éthiques préétablis.

En plus de ce processus de filtrage, certaines familles de fonds rehaussent leurs activités d'ISR par l'engagement actionnarial socialement responsable ou l'investissement communautaire. L'engagement actionnarial

socialement responsable peut prendre la forme de votes par procuration ou de démarches d'engagement auprès des entreprises sur des questions environnementales, sociales ou de gouvernance (ESG), ou d'un processus de propositions de résolutions auprès des entreprises sur les questions ESG, qui seront discutées et votées lors des assemblées annuelles des entreprises. Certains fonds communs de placement socialement responsables rehaussent leurs activités d'ISR en investissant une partie de leurs actifs dans des investissements communautaires qui contribuent au développement économique des collectivités locales.

Les fonds de capital de risque destinés aux particuliers consistent en des mises en commun de placements, gérés par des professionnels, dans des PME qui sont à la phase de démarrage ou d'expansion de leur développement. Ce groupe de fonds est issu des fonds de capital de risque patronnés par les travailleurs, qui offrent des crédits d'impôt au fédéral et au provincial dans plusieurs provinces canadiennes.

Les fonds de capital de risque socialement responsables destinés aux particuliers appliquent les mêmes stratégies de placement, mais utilisent des outils analytiques supplémentaires afin d'inclure des critères sociaux ou environnementaux dans leur processus de sélection des investissements.

Dans certains cas, les fonds socialement responsables de travailleurs appliquent un ensemble de filtres négatifs ou positifs pour déterminer la pertinence des placements. Dans d'autres cas, les fonds utilisent un processus de bilan social afin d'examiner les antécédents, en matière de relations avec les employés, la communauté, les fournisseurs et les clients, des entreprises dans lesquelles ils envisagent investir. L'information de ce bilan social est utilisée conjointement avec l'analyse de la santé financière pour déterminer la pertinence d'investir dans l'entreprise.

La troisième composante des fonds socialement responsables destinés aux particuliers comprend les **fiducies de revenu du secteur**

¹⁵ Note méthodologique

L'Association pour l'investissement responsable utilise la définition suivante d'un fonds commun de placement socialement responsable : pour être considéré comme un « fonds commun de placement socialement responsable », l'AIR stipule « qu'un fonds doit appliquer une ou plusieurs stratégies d'ISR dans le cadre de son processus de sélection des investissements, et que ces stratégies doivent être présentées dans le prospectus du fonds. »

Les fonds de capital de risque socialement responsables destinés aux particuliers doivent « investir dans des entreprises socialement responsables du secteur des technologies propres, ou des entreprises ayant un bon rendement en ce qui a trait à ses relations avec les employés, la communauté, les fournisseurs et les clients. »

Les fiducies de revenu du secteur de l'énergie renouvelable doivent investir une partie de leur portefeuille dans des entreprises ciblant des sources d'énergie renouvelable, comme l'hydroélectricité, la cogénération, les carburants de remplacement, l'énergie thermique, l'énergie éolienne, la biomasse et l'énergie de quartier. Les actifs totaux des fiducies sont recensés, y compris les actifs à court terme, les immobilisations corporelles et les actifs à long terme.

de l'énergie renouvelable. Les fiducies de revenu constituent des mises en commun de placements dans diverses entreprises qui transmettent leurs bénéfices aux détenteurs d'unités afin de réduire ou d'éliminer l'impôt des sociétés.

Les fiducies de revenu exercent leurs activités dans un grand nombre de secteurs économiques, mais elles sont devenues très populaires dans le secteur de l'énergie comme moyen de transmettre aux détenteurs d'unités les revenus du pétrole, du gaz ou d'autres sources.

Les fiducies de revenu sont également devenues un des principaux moyens de recueillir des capitaux d'investissement pour les sources d'énergie renouvelable ou à faible taux d'émission, comme l'hydroélectricité, la cogénération, les carburants de remplacement, l'énergie thermique, l'énergie éolienne, la biomasse et l'énergie de quartier. Ces sources d'énergie intéressent beaucoup les investisseurs socialement responsables, qui désirent investir dans des entreprises qui respectent l'environnement et qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre.

Aux fins de cette étude, l'AIR a inclus les actifs de cette catégorie dans les *stratégies d'ISR de base*. Les fonds communs de placement socialement responsables s'appuient généralement sur des stratégies de filtrage négatif ou positif, deux caractéristiques des *stratégies d'ISR de base*.

L'intérêt pour les fonds de capital de risque destinés aux particuliers a été en grande partie motivé par leur traitement fiscal favorable, mais les fonds de capital de risque socialement responsables qui sont destinés aux particuliers comportent l'avantage supplémentaire d'une démarche de sélection des investissements qui est socialement responsable et d'une orientation qui est favorable au développement régional.

Les fiducies de revenu offrent aussi un traitement fiscal généreux (du moins jusqu'en janvier 2011, puisque le gouvernement fédéral a stipulé qu'à compter de cette date leur traitement fiscal sera le même que celui des sociétés par actions).

Toutefois, les fiducies de revenu du secteur de l'énergie renouvelable offrent aussi l'avantage supplémentaire sur le plan environnemental d'un investissement dans un portefeuille diversifié de projets d'énergie renouvelable, et conviennent ainsi aux portefeuilles axés sur l'environnement.

Actifs des fonds d'ISR destinés aux particuliers en 2010 et en 2008 (M\$)

Type de fonds ¹⁶	2010	2008
Fonds communs de placement socialement responsables	4 107,4	5 536,7
Fonds de capital de risque socialement responsables destinés aux particuliers	8 322,4	8 240,4
Fiducies de revenu du secteur de l'énergie renouvelable	12 896,5	8 408,7
Total	25 326,3	22 185,8

À la fin de juin 2010, les actifs des fonds d'ISR destinés aux particuliers s'élevaient à 25,3 milliards de dollars, en hausse de 14 % par rapport à 2008.

Comme ce fut le cas en 2008, l'augmentation des actifs de cette catégorie est en grande partie attribuable à la croissance des fiducies de revenu du secteur de l'énergie renouvelable. L'intérêt des investisseurs pour ces fiducies s'est accru pour deux raisons: premièrement, la capacité des fiducies de revenu de générer un rendement est attrayante pour les investisseurs, notamment ceux de 65 ans et plus, qui recherchent des investissements à haut rendement et, deuxièmement, la croissance de l'énergie renouvelable est soutenue par les

¹⁶ Pour les détails, voir l'Annexe C, qui présente un tableau des fonds communs de placement et des fonds de capital de risque socialement responsables destinés aux particuliers, ainsi qu'un tableau des fiducies de revenu du secteur de l'énergie renouvelable.

hausse du prix du pétrole et les initiatives en matière de politiques publiques comme la *Loi sur l'énergie verte* de l'Ontario.

La *Loi sur l'énergie verte* de l'Ontario a créé des tarifs de rachat garantis pour l'électricité produite de sources renouvelables, y compris le système photovoltaïque solaire, le vent, le biogaz et l'eau, faisant de l'Ontario l'un des endroits les plus attrayants du monde pour la production d'électricité renouvelable.

Le secteur des fiducies de revenu traverse néanmoins une période de grandes transformations, suite à l'annonce du 31 octobre 2006 que les avantages fiscaux pour ce secteur seront éliminés en janvier 2011. En raison de ces nouvelles règles mettant fin au traitement fiscal favorable, la plupart des fiducies se convertissent en sociétés par actions.

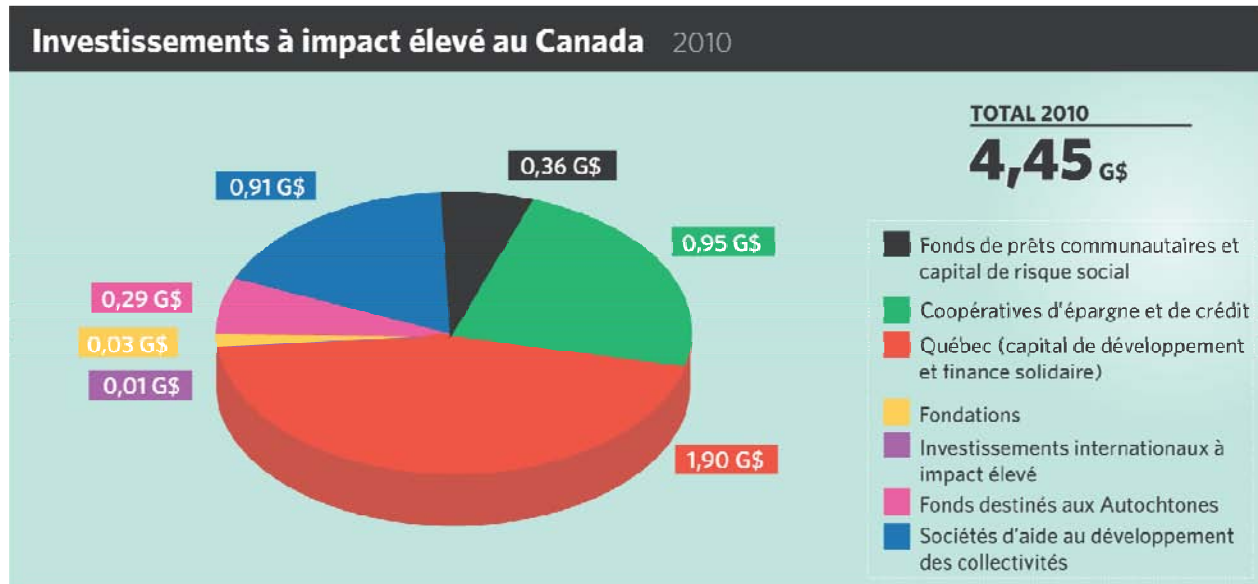
Les actifs des fonds de capital de risque socialement responsables destinés aux particuliers ont atteint 8,3 milliards de dollars, en hausse par rapport à 8,2 milliards en 2008.

L'intérêt des investisseurs particuliers pour les fonds de capital de risque a diminué au cours des dernières années, suite aux modifications aux règlements concernant le régime fiscal des fonds de capital de risque patronnés par les travailleurs. C'est particulièrement le cas en Ontario, où le gouvernement a annoncé en 2005 que le crédit d'impôt de 15 % pour les investissements dans les fonds de capital de risque patronnés par les travailleurs serait éliminé en 2012.

Au 30 juin 2010, les actifs des fonds communs de placement socialement responsables se chiffraient à 4 107,4 millions de dollars, en baisse par rapport à 5 536,7 millions deux ans auparavant. Il s'agit d'une conséquence directe de la baisse des marchés financiers au Canada et à l'échelle planétaire, qui a été provoquée par la crise mondiale du crédit. Celle-ci a été occasionnée par les problèmes liés aux prêts à risque aux États-Unis et partout dans le monde. La crise du crédit qui en a résulté a déclenché une baisse prolongée des marchés boursiers, et une diminution correspondante de la valeur des fonds communs de placement conventionnels et d'ISR.

Par exemple, de juillet 2008 à juin 2010 (la période couverte par cette étude), l'indice composé de la Bourse de Toronto a chuté de 19,5 %, soit de son niveau de 14 034,11 le 2 juillet 2008 jusqu'à 11 294,42 le 30 juin 2010. Au deuxième trimestre de 2010, la valeur des fonds communs de placement avait connu un fort regain, qui s'est poursuivi jusqu'à la fin de 2010.

Investissements à impact élevé



Les investissements à impact élevé sont des investissements qui visent à solutionner des défis sociaux ou environnementaux tout en procurant un rendement financier.¹⁷

Les exemples d'investissements à impact élevé comprennent les investissements communautaires, qui ciblent les individus ou les collectivités traditionnellement mal desservis, ainsi que le financement octroyé à des entreprises sociales ou à des organismes sans but lucratif qui génèrent des revenus.

Le terme « investissements à impact élevé » est utilisé pour la première fois cette année pour décrire ce domaine de l'investissement socialement responsable. Toutefois, cette nouvelle terminologie ne modifie pas notre optique ou notre méthodologie; règle générale, les mêmes organisations et activités ont été recensées cette année.

Cela étant dit, nous pouvons recenser un groupe d'acteurs du secteur des investissements à impact élevé qui est plus complet d'année en année. Pour la première fois cette année, nous pouvons inclure les investissements internationaux à impact élevé

¹⁷ Cette définition est tirée du Global Impact Investing Network. <http://www.thegiin.org/cgi-bin/iowa/investing/index.html>

des Canadiens et les investissements à impact direct qui sont gérés par les fondations canadiennes, grâce aux travaux antérieurs parrainés par les Fondations communautaires du Canada et les Fondations philanthropiques Canada¹⁸.

De plus, nos données comprennent dorénavant un segment distinct pour les actifs au Québec, car son histoire unique dans le domaine des investissements à impact élevé a entraîné la création de catégories qui ne sont pas facilement comparables à celles des autres provinces.

Comme en témoignait la professeure Marguerite Mendell, cette histoire a ses origines dans les coopératives agricoles fondées au début du 20^e siècle.¹⁹ Elle est également tributaire du pouvoir et de l'influence des mouvements sociaux, des groupes communautaires et du mouvement syndical.

¹⁸ *The State of Community/Mission Investment of Canadian Foundations - A Report of Community Foundations of Canada and Philanthropic Foundations Canada*. Coro Strandberg, avril 2010.

¹⁹ *The Social Economy in Quebec. VIII Congreso Internacional del CLAD sobre la Reforma del Estado y de la Administración Pública, Panamá, 28-31 Oct. 2003*. Marguerite Mendell

À titre d'exemple, la Caisse d'économie solidaire Desjardins a été créée en 1971 dans le but de contribuer à la justice sociale et à la solidarité en appuyant les entreprises collectives et sociales et le mouvement coopératif. Au 31 décembre 2009, les actifs de la Caisse totalisaient 545,2 millions de dollars, dont 331,6 millions (65 %) étaient des prêts consentis aux entreprises collectives. La Caisse investit principalement dans les coopératives et les organismes sans but lucratif, y compris les logements sociaux et communautaires. Pour réaliser sa mission, la Caisse mobilise l'épargne de ses 12 537 membres, soit 9 801 membres individuels et 2 736 entreprises collectives. La Caisse a également créé le Fonds de soutien à l'action collective solidaire, dont les déposants renoncent à leurs intérêts en faveur d'initiatives collectives.

Au cours de son évolution, l'économie sociale du Québec a développé une identité claire qui est associée aux entreprises collectives. Compte tenu de l'histoire et des caractéristiques uniques du secteur québécois des investissements à impact élevé, cette étude utilise une terminologie et des définitions propres à ce contexte. La partie de l'analyse des investissements à impact élevé qui traite du Québec a été réalisée par Marguerite Mendell, PhD, professeure agrégée et directrice adjointe de l'École des affaires publiques et communautaires, Université Concordia.

Aux fins de cette étude, les investissements à impact élevé sont considérés comme une des *stratégies d'ISR de base* en raison de la préoccupation explicite pour les incidences sociales ou environnementales qui motive ce type d'investisseur.

Actifs

Notre enquête a recensé des actifs totaux de 4,45 milliards de dollars dans les investissements à impact élevé au Canada, ce qui représente une augmentation importante par rapport à 1,4 milliard en 2008.

Bien qu'on observe une croissance dans plusieurs segments du secteur des investissements à impact élevé au cours des deux dernières années, cette augmentation est en grande partie attribuable à notre capacité accrue de recenser l'ensemble des acteurs.

Comme nous l'avons précisé plus haut, les investissements à impact élevé des fondations sont inclus pour la première fois cette année dans notre étude.

Catégories

Investissements à impact élevé par catégorie	Actifs (M\$)
Fonds destinés aux Autochtones	285,7
Sociétés d'aide au développement des collectivités	910,6
Fonds de prêts communautaires et capital de risque social	348,8
Coopératives d'épargne et de crédit	951,5
Fondations	32,0
Investissements internationaux à impact élevé	5,6
Capital de développement au Québec	1 049,1
Finance solidaire au Québec	850,5
Total	4 447,8

Fonds destinés aux Autochtones

Beaucoup de fonds autochtones ont été créés par le gouvernement, de la même façon que les SADC, pour investir dans le développement des collectivités et des entreprises et stimuler des initiatives locales. Ils constituent une catégorie distincte dans cette enquête, car ils ciblent une population spécifique. Le Fonds CAPE, un fonds d'investissement privé capitalisé par 21 des plus grandes sociétés canadiennes, des particuliers et des fondations internationales, fait également partie de cette catégorie.

Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC)

Les SADC sont des organisations communautaires à but non lucratif qui sont administrées localement par des bénévoles. Elles emploient des professionnels qui œuvrent en faveur de l'entrepreneuriat et du développement économique. Leur financement et leur capital initial ont été fournis par le gouvernement du Canada.

Coopératives d'épargne et de crédit

Les coopératives d'épargne et de crédit ont été fondées sur sept principes coopératifs au début des années 1900 pour répondre aux besoins des collectivités mal desservies. Depuis ce temps, elles ont travaillé fort pour offrir les mêmes produits et services que les banques et réduire leurs différences avec celles-ci. Cependant, un certain nombre de ces coopératives ont ciblé l'investissement communautaire comme une composante de leur travail et sont engagées dans la microfinance et des activités de renouvellement des collectivités.

Fonds de prêts communautaires et capital de risque social

La création des premiers fonds communautaires date des années 1990. Ils sont les plus diversifiés de toutes les organisations d'investissement communautaire, fournissant des prêts et des capitaux aux entreprises, offrant l'accès au logement et de la formation, appuyant les entreprises sociales et créant des emplois. Ces fonds offrent divers programmes de formation et parrainent des initiatives de développement des actifs. Ils comprennent les fonds communautaires locaux, les cercles de crédit d'entraide et les fonds d'investissement communautaires, qui permettent de recueillir des capitaux.

Le capital de risque social désigne le financement octroyé aux entreprises ou aux organismes sans but lucratif qui ont bien défini leurs objectifs sociaux ou environnementaux. À l'instar des autres investisseurs à impact élevé, ceux du capital de risque social recherchent des rendements « mixtes », c'est-à-dire composés d'impacts sociaux et environnementaux positifs et de récompenses financières.

On regroupe les fonds communautaires et la finance sociale parce que les organisations d'investissement cherchent très souvent à appuyer des entreprises ou des organismes sans but lucratif investis d'une mission claire de changement social positif, tout en servant les emprunteurs qui sont désavantagés ou mal desservis par les marchés traditionnels.

À titre d'exemple, EcoTrust Canada se décrit comme une organisation œuvrant au croisement de la conservation et du développement économique des collectivités, « s'employant à promouvoir l'innovation et à fournir des services aux collectivités, aux Premières nations et aux entreprises pour les aider à stimuler les économies locales et à les rendre plus vertes. »

Fondations

Comme le précise Coro Strandberg dans son étude intitulée *The State of Community/Mission Investment of Canadian Foundations* (voir la note 22), les investissements communautaires ou liés à la mission sont des investissements directs dans les entreprises communautaires, sociales ou environnementales dont les buts sont conformes à la mission de la fondation. Il peut s'agir d'investissements liés aux programmes de la fondation, dans lesquels cas le rendement *anticipé* sera inférieur au taux du marché, ou encore d'investissements au taux du marché dans des entreprises liées à sa mission.

Investissements internationaux à impact élevé

Cette catégorie comprend les investissements internationaux à impact élevé faits par les Canadiens et comprend les investissements d'organisations comme MEDA (Mennonite Economic Development Associates) et Oikocredit Canada.

Québec

Au Québec, les deux principales catégories d'investissements à impact élevé sont le **capital de développement** et la **finance solidaire**. Dans le capital de développement et la finance solidaire, les décisions d'investissement sont prises en fonction d'objectifs socioéconomiques et financiers. Dans le cas du capital de

En vedette

Caisse d'économie solidaire Desjardins

La *Caisse d'économie solidaire Desjardins* a été créée en 1971 dans le but de contribuer à la justice sociale et à la solidarité en appuyant les entreprises collectives et sociales et le mouvement coopératif.

Au 31 décembre 2009, les actifs de la *Caisse* totalisaient 545,2 millions de dollars, dont 331,6 millions (65 %) étaient des prêts consentis aux entreprises collectives.

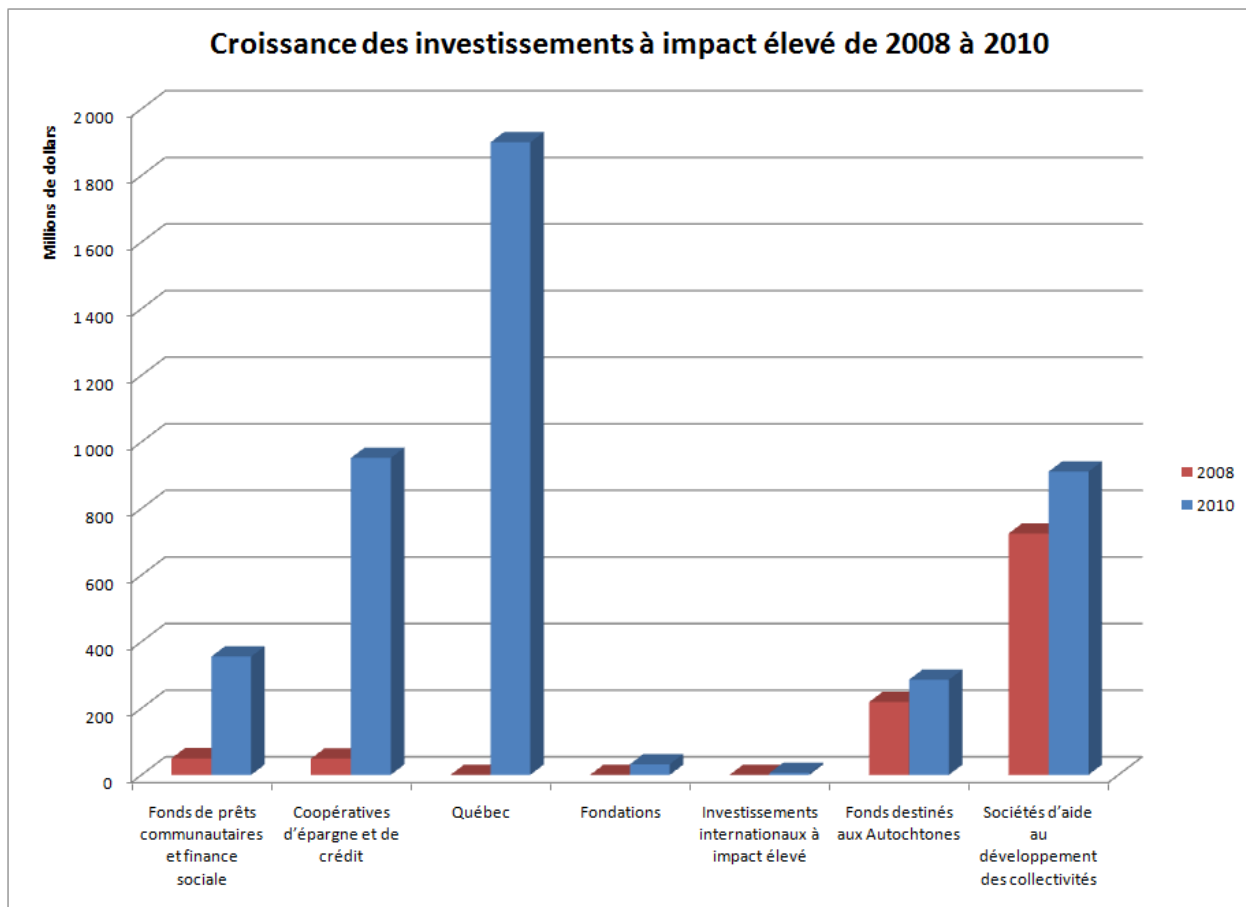
La *Caisse* investit principalement dans les coopératives et les organismes sans but lucratif, y compris les logements sociaux et communautaires. Pour réaliser sa mission, la *Caisse* mobilise l'épargne de ses 12 537 membres, soit 9 801 membres individuels et 2 736 entreprises collectives.

La *Caisse* a également créé le *Fonds de soutien à l'action collective solidaire*, dont les déposants renoncent à leurs intérêts en faveur d'initiatives collectives.

développement, les investissements visent principalement les entreprises privées, tandis que la finance solidaire désigne les institutions financières qui investissent principalement dans les entreprises d'économie sociale, soit les entreprises collectives et les organismes sans but lucratif.

reconnaissance accrue des rendements financiers positifs générés par des entreprises socioéconomiques qui répondent à des objectifs socioéconomiques. Ces fonds pourraient être considérés comme hybrides, mais notre analyse de leurs portefeuilles d'investissements n'a pas retenu cette classification.

De toute évidence, ces deux catégories se chevauchent. Certains fonds importants ciblent à la fois les entreprises privées et collectives (Fondation, par exemple), reflétant la



Croissance des investissements à impact élevé

Le graphique ci-dessus illustre la forte croissance des investissements à impact élevé de 2008 à 2010. Toutefois, ce graphique ne présente pas de données permettant d'établir des comparaisons avec 2008 pour trois catégories, soit le Québec, les fondations et les investissements internationaux à impact élevé.

Il est également important de souligner que la forte croissance apparente du segment des coopératives d'épargne et de crédit est surtout attribuable à l'ajout des actifs de Vancity, qui n'avaient pas été recensés dans l'étude de 2008. En fait, il est difficile de tirer des conclusions significatives sur la croissance de ce secteur, compte tenu de l'inclusion d'actifs non recensés auparavant et des ajustements aux catégories d'investissements à impact élevé, notamment la création d'une catégorie distincte pour les actifs au Québec.

Une part importante de la croissance du segment des fonds de prêts communautaires et du capital de risque social provient de l'inclusion des émissions d'obligations de la Toronto Community Housing (TCHC). Les obligations de la TCHC représentent un exemple unique d'investissement à impact élevé et un segment de croissance excitant. Ces obligations sont vendues à des investisseurs institutionnels traditionnels, leur offrant des rendements concurrentiels tout en finançant des activités commerciales à caractère social. La TCHC est le plus important fournisseur de logement social du Canada et l'hôte de 164 000 locataires, soit 58 500 foyers ou environ 6 % de la population de Toronto. En 2007, la TCHC a réalisé sa première émission d'obligations au moyen d'un placement privé de 250 millions de dollars et, en février 2010, a recueilli 200 millions de dollars en financement supplémentaire. Ces fonds sont destinés au financement à long terme de projets de logement social et de revitalisation des quartiers.

Comme en témoignait Thom Haubenreisser, ces obligations illustrent de quelle façon les marchés des capitaux traditionnels peuvent contribuer à la finance sociale et nous permettent de constater ce qu'il est possible d'accomplir lorsqu'un immeuble n'a pas de dette et que la valeur du terrain permet de financer un redéveloppement.

Il est important de noter que la croissance des actifs des Sociétés d'aide au développement des collectivités provient de sources internes, soit les solides rendements des portefeuilles de prêts sous-jacents.

Capital de risque soutenant le développement durable

Le capital de risqué soutenant le développement durable est similaire au capital de risque traditionnel en ce sens qu'il s'agit généralement de capitaux d'investissement dans des entreprises en premier développement, au fort potentiel de croissance, qui génèrent des taux de rendement élevés par le truchement d'une stratégie de sortie, qui est vraisemblablement un premier appel public à l'épargne ou la vente de l'entreprise.

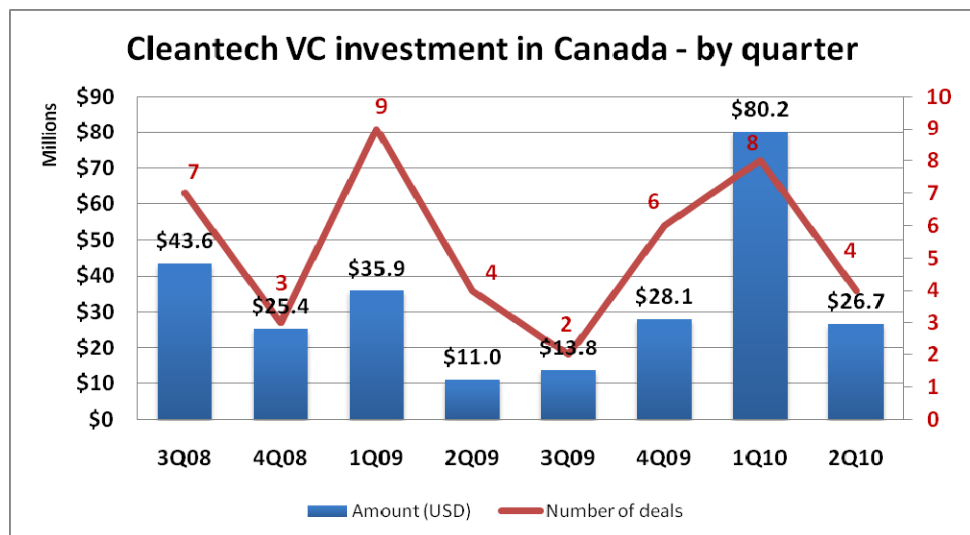
Les investissements de capital de risque prennent généralement la forme de liquidités qui sont échangées pour des actions de l'entreprise financée. Le capital de risque provient généralement d'investisseurs institutionnels et d'investisseurs particuliers fortunés et est mis en commun dans des portefeuilles gérés par des firmes d'investissement spécialisées.

Outre des rendements élevés, les investisseurs en capital de risque soutenant le développement durable ciblent des placements dans le domaine du développement durable. EuroSIF, le forum européen de l'investissement responsable, définit le capital de risque soutenant le développement durable comme « un domaine spécifique du capital de risque où les objectifs de rentabilité sont suppléés par une mission qui vise directement la durabilité de l'environnement. »²⁰

Le capital de risque soutenant le développement durable est donc un thème d'investissement en vertu duquel les

investissements ciblent les entreprises dont les produits et services optimisent les ressources naturelles et minimisent les répercussions sur l'environnement.

Le capital de risque soutenant le développement durable se rattache également au développement de la technologie propre (cleantech). Cleantech Group LLC, qui suit le développement de la technologie propre, affirme que « l'énergie propre représente un



ensemble varié de produits, de services et de processus qui visent tous à :

1. fournir un rendement supérieur à moindre coût tout en;
2. diminuant de manière importante ou en éliminant les répercussions écologiques négatives et tout en;
3. améliorant l'utilisation productive et responsable des ressources naturelles. »²¹

²⁰ EuroSIF, *Venture Capital for Sustainability 2007*. http://www.eurosif.org/images/stories/pdf/venture_capital_for_sustainability_2007_report.pdf

²¹ Cleantech Group LLC. Définition de la technologie propre. <http://cleantech.com/about/cleantechdefinition.cfm>

Segments du secteur de l'énergie propre

Segment	Industrie
Production d'énergie	Énergie éolienne
	Énergie solaire
	Hydroélectricité/Énergie des océans
	Biocarburants
	Énergie géothermique
Stockage de l'énergie	Autres
	Piles à combustible
	Accumulateurs perfectionnés
Infrastructures énergétiques	Systèmes hybrides
	Gestion
Efficacité énergétique	Transport de l'énergie
	Éclairage
	Immeubles
Transport	Verre
	Véhicules
	Logistique
	Structures
Eau et eaux usées	Combustibles
	Traitement de l'eau
	Conservation des eaux
Air et environnement	Traitement des eaux usées
	Assainissement/sécurité
	Contrôle des émissions
	Surveillance/conformité
Matériaux	Échanges et crédits compensatoires
	Nano
	Bio
	Chimiques
	Autres
Fabrication/Industriel	Emballage intelligent
	Surveillance et contrôle
	Production intelligente
Agriculture	Pesticides naturels
	Gestion des terres
	Aquaculture
Recyclage et déchets	Recyclage
	Traitement des déchets

Source : www.cleantech.com

Aux fins de cette étude, le capital de risque soutenant le développement durable est considéré comme une des *stratégies d'ISR élargies*.

Le capital de risque soutenant le développement durable est un investissement attrayant pour les investisseurs institutionnels traditionnels et les investisseurs particuliers fortunés qui recherchent des rendements élevés et qui désirent investir dans des innovations intéressantes liées à d'importantes tendances économiques et en matière de développement durable. Les investisseurs sont ainsi attirés au capital de risque soutenant le développement durable en raison de son potentiel de rendement élevé et des avantages qu'il procure en matière de durabilité.

Afin d'estimer la valeur des investissements dans ce secteur au Canada en date du 30 juin 2010, l'AIR a demandé à Cleantech Group LLC de fournir des données sur la valeur des transactions dans le secteur de l'énergie propre au Canada entre le troisième trimestre de 2008 et le deuxième trimestre de 2010. Cette année, nous avons ajouté la valeur de ces transactions à celle des transactions recensées dans les études de 2006 et de 2008. Ceci est compatible avec la pratique dans le secteur du capital de risque de détenir les investissements pendant environ cinq ans. Nous croyons qu'il s'agit d'une meilleure évaluation des actifs du secteur du capital de risque soutenant le développement durable au Canada et de la croissance de ce secteur au fil du temps.

Survol du capital de risque soutenant le développement durable (actifs, G\$)	2010	2008	2006
	1,4	1.1	0,6

Conclusion

Au cours des années depuis l'effondrement financier de 2008, les investisseurs cherchent des solutions de rechange au maintien du statu quo qui est à l'origine de ce marasme. Ils comprennent que cet effondrement a été causé en partie par le manque de compréhension des tendances fondamentales relatives à l'environnement, à la société et à la gouvernance (ESG) qui influent sur les perspectives des entreprises.

Des pratiques de prêt à des conditions abusives profitant du manque de compétences en matière financière des personnes à faible revenu, de même que de mauvaises pratiques de gouvernance encourageant des cadres dirigeants à assumer des risques injustifiés, ont instauré un climat propice à un effondrement. La défaillance du marché en 2008 est essentiellement un exemple d'une crise ESG créée par un manque d'attention aux principes fondamentaux de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance.²²

Par ailleurs, les Canadiens et les gens partout dans le monde sont complètement absorbés par les enjeux liés à la globalisation, à la demande énergétique, aux contraintes qu'imposent les changements climatiques et aux besoins de milliards de gens dans les marchés en émergence. Le déversement de pétrole de la BP dans le golfe du Mexique a suscité un réveil de notre conscience environnementale.

Au Canada, tous les ordres de gouvernement et la population canadienne dans l'ensemble saisissent l'énormité des problèmes environnementaux et sociaux que posent les sables bitumineux, une ressource pétrolière dont les avantages potentiels sont

considérables mais dont les coûts potentiels le sont également.

Voilà le contexte dans lequel l'ISR se trouve maintenant.

Il n'était pas immunisé contre les fluctuations des marchés des capitaux provoquées par la crise financière de 2008. Notre dernière étude recensait les actifs de l'ISR au Canada quelques mois seulement avant un effondrement sans précédent des cours boursiers et des marchés des capitaux. Un grand nombre des fonds et des gestionnaires de fonds qui ont fait l'objet de cette étude ont vu la valeur de leurs actifs chuter, tout comme les gestionnaires de fonds traditionnels et le marché dans son ensemble.

Toutefois, malgré ces difficultés, il y a des signes que l'ISR devrait tirer avantage du contexte actuel.

Les investissements à impact élevé, notamment les fonds de prêts communautaires et le capital de risque social, sont en pleine expansion, les investisseurs s'étant mis à chercher des solutions de rechange aux démarches de placement qui ont mené à l'effondrement de 2008. Les fiducies de revenu du secteur de l'énergie renouvelable ont aussi connu une forte expansion au cours de cette période, les investisseurs cherchant à tirer profit des hausses du prix du pétrole et des initiatives gouvernementales pour encourager des solutions de rechange à la production classique d'énergie.

Les caisses de retraite mettent en œuvre des stratégies prenant en compte les facteurs ESG et gèrent leurs investissements à l'aide de stratégies d'engagement actionnarial et du vote par procuration sur les questions ESG. Ces pratiques leur permettent de cerner les risques ESG à long terme et de les gérer efficacement.

Par ailleurs, un nombre grandissant d'investisseurs institutionnels et d'investisseurs particuliers fortunés ont recours aux gestionnaires de fonds pour mettre en œuvre des mandats d'ISR en leur nom. De même, le capital de risque soutenant le développement durable augmente chaque année. Enfin, de plus

²² Une étude approfondie de cette question a été commandée par l'Association pour l'investissement responsable et réalisée par CR Strategies en 2009. Le rapport qui en a découlé, intitulé *The Financial Crisis: an environmental, social and governance perspective*, est disponible sur le site Web de l'AIR : <http://socialinvestment.ca/documents/FinancialCrisis-AnESGPerspective-CRStrategies-June2009.pdf>

en plus d'investisseurs particuliers réclament à leurs conseillers des fonds communs de placement et des fonds de capital de risque socialement responsables.

Par conséquent, l'ISR fait preuve de résilience face à un contexte difficile, maintenant sa part des actifs sous gestion à environ 20 %. L'ISR continue à démontrer son potentiel comme solution de rechange à la pensée traditionnelle en matière de finance et de placement en proposant le filtrage des investissements, la prise en compte dans le processus d'investissement des questions environnementales, sociales et de gouvernance, les démarches d'engagement auprès des entreprises, le vote par procuration, les investissements à impact élevé et le capital de risque soutenant le développement durable.

Annexe A

La notion d'ISR

L'investissement socialement responsable (ISR) comprend deux approches conceptuelles.

La première découle d'un **processus d'investissement fondé sur les valeurs éthiques** qui consiste à sélectionner et à gérer les investissements conformément à des opinions préétablies concernant les conséquences éthiques des choix d'investissements.

L'autre approche est une **optique de fiduciaire**, fondée sur une conviction et des preuves que la prise en compte des questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise dans le cadre du processus d'investissement contribuera à réduire le risque et à accroître le rendement.

Appliquant la même méthodologie qu'en 2008, l'AIR s'est inspirée de ces deux traditions d'ISR dans l'organisation de l'étude de cette année. Celle-ci comprend, d'une part, les *stratégies d'ISR de base*, dont les décisions relatives à la sélection et à la gestion des investissements s'appuient sur des valeurs éthiques, en plus des considérations de risque et de rendement et, d'autre part, les *stratégies d'ISR élargies*, qui reposent principalement sur une analyse fiduciaire des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG) en fonction du risque et du rendement.

Stratégies d'ISR de base

1. **Filtrage fondé sur des critères d'exclusion ou d'inclusion.** Il s'agit de la sélection d'investissements fondée sur l'application de valeurs sociales ou environnementales préétablies. Les filtres préétablis reflètent des choix des investisseurs, fondés sur des valeurs éthiques, d'exclure ou de sélectionner certaines sociétés ou certains secteurs en raison de leur incidence sur les parties prenantes ou l'environnement.

Dans cette catégorie, l'AIR inclut les actifs assujettis à des filtres uniques, comme le

tabac, ainsi que les méthodologies de filtrage exhaustives qui sélectionnent des titres selon une démarche de type « meilleurs de leur secteur ». Le filtrage positif, qui vise à sélectionner certaines sociétés ou certains secteurs en raison des avantages qu'ils procurent aux parties prenantes ou à l'environnement, est également inclus dans cette catégorie.

Le filtrage positif comprend aussi les fonds thématiques, comme les fiducies de revenu du secteur de l'énergie renouvelable, qui utilisent des filtres positifs pour investir dans des secteurs ciblés.

2. **Investissements à impact élevé.** Les investissements à impact élevé sont des investissements qui visent à solutionner des défis sociaux ou environnementaux tout en procurant un rendement financier. Les exemples d'investissements à impact élevé comprennent les investissements communautaires, qui ciblent les collectivités traditionnellement mal desservies ou des individus qui ne peuvent accéder aux sources de capital traditionnelles, ainsi que le financement octroyé à des entreprises sociales ou à des organismes sans but lucratif qui génèrent des revenus.

Stratégies d'ISR élargies

1. **Prise en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG) dans le cadre de l'analyse et de la gestion de portefeuilles d'actions.** Cette stratégie incorpore de l'information non financière dans le processus d'analyse et de gestion de portefeuilles de placements. Les analystes examinent les données ESG afin de mieux comprendre les risques et les occasions associés à certains choix d'investissements. Dans certains cas, ceci entraîne des changements dans la constitution du portefeuille fondés sur les conclusions relatives au risque et au rendement.
2. **Démarches d'engagement auprès des entreprises et vote par procuration sur les questions ESG.** Cette stratégie fait appel au pouvoir des actionnaires d'influencer le comportement des

entreprises par leurs communications avec celles-ci, les propositions d'actionnaires, les politiques de vote par procuration et le désinvestissement. Les investisseurs qui appliquent ces stratégies veulent habituellement contrôler des facteurs de risque connus ou encourager la direction à poursuivre certaines occasions associées aux facteurs ESG.

permettre aux lecteurs de comprendre leurs différences.

Au cours des dernières années, beaucoup d'investisseurs institutionnels ont pris une position beaucoup plus énergique sur les questions de gouvernance d'entreprise. Dans cette optique, notre calcul des actifs sous gestion appliquant des stratégies d'ISR élargies n'inclut pas les actifs assujettis uniquement à des politiques de gouvernance d'entreprise si les questions environnementales et sociales sont ignorées.

- 3. Capital de risque soutenant le développement durable.** Il s'agit principalement d'investissements privés, conclus à l'extérieur des marchés publics, dans des entreprises en démarrage et des PME qui produisent des biens ou offrent des services qui optimisent l'utilisation des ressources naturelles tout en réduisant l'incidence sur l'environnement. La principale forme de cette stratégie de placement est la technologie propre, un thème d'investissement qui s'inspire de plusieurs secteurs et qui est fondé sur la conviction que l'investissement dans des industries et des processus durables procurera à long terme des rendements supérieurs à la moyenne.

Un dernier mot sur les définitions

Les définitions utilisées dans cette étude visent à fournir des catégories pour une utilisation dans le secteur de l'ISR, et non pour des fins de commercialisation auprès du public investisseur ou pour des parties prenantes intéressées par l'ISR. Les partisans de ces stratégies les présenteront de diverses façons, en utilisant des termes et concepts différents qui s'adressent aux investisseurs ou aux parties prenantes intéressés. Pour les fins de cette étude, nous avons présenté ces stratégies de manière relativement technique afin de

Annexe B

Méthodologie

Méthodologie pour l'ISR de base

Entre septembre 2010 et février 2011, l'AIR a mené une enquête auprès des sociétés de gestion de placements et des fournisseurs d'investissements communautaires. L'AIR a envoyé un questionnaire par courriel aux participants et a mené un suivi téléphonique auprès d'eux. Les participants à l'enquête ont reçu l'assurance que leurs réponses demeureront confidentielles, que les actifs seraient agrégés et qu'aucune société ne serait repérée.

Les résultats de l'enquête ont été combinés aux données accessibles au public concernant les actifs des fonds d'investissement socialement responsables destinés aux particuliers, lesquelles font partie d'un rapport trimestriel sur les rendements des fonds d'ISR préparé par l'AIR.

Pour être inclus dans ce rapport trimestriel, un fonds commun de placement doit citer des critères sociaux ou environnementaux dans ses objectifs de placement, tels que décrits dans son prospectus. Les fonds de capital de risque socialement responsables destinés aux particuliers doivent appliquer un filtrage ou utiliser un bilan social dans le cadre de leur processus de sélection des investissements.

Les données sur les actifs des fiducies de revenu du secteur de l'énergie renouvelable proviennent de leurs rapports intérimaires de juin 2010. Pour qu'un fonds soit défini comme un fonds d'énergie renouvelable, une partie de ses activités doit viser l'hydroélectricité, la cogénération, l'énergie éolienne, la biomasse, l'énergie géothermique ou les cycles combinés de production d'énergie.

Les données sur les investissements à impact élevé ont été obtenues grâce à une enquête auprès des fournisseurs de services d'investissement communautaire au Canada. Les données de cette enquête ont été combinées avec les données accessibles au public relatives aux Sociétés d'aide au

développement des collectivités, les FIDEC de la Nouvelle-Écosse et les sociétés de financement autochtones. Les données sur la finance sociale au Québec ont été obtenues grâce à une enquête réalisée par Marguerite Mendell, professeure à l'Université Concordia.

Méthodologie pour l'ISR élargie

Les caisses de retraite qui rendent accessibles au public leurs politiques en matière d'ISR ou d'investissement responsable ont été repérées et évaluées selon la définition de l'ISR élargi. Les données sur les actifs gérés par des gestionnaires de fonds en prenant en compte des facteurs ESG proviennent de l'enquête auprès des gestionnaires de fonds décrite ci-dessus. Les données sur le capital de risque soutenant le développement durable proviennent de Cleantech Group LLC. L'AIR remercie Cleantech Group LLC d'avoir fourni ces données.

Double comptabilisation

Pour résoudre le problème de double comptabilisation (des fonds communs de placement socialement responsables comptés également comme actifs filtrés des gestionnaires de fonds, par exemple), l'AIR a demandé aux gestionnaires de fonds de nous indiquer le pourcentage d'actifs filtrés qu'ils gèrent par l'entremise de fonds communs de placement. Ce chiffre a alors été déduit du total des actifs filtrés sous gestion.

Une certaine double comptabilisation pourrait survenir dans le cas d'actifs gérés principalement à l'interne par des investisseurs institutionnels qui recourent à des sociétés de gestion de placements pour une partie de leurs actifs. Toutefois, nous croyons que ce montant est négligeable.

Une autre source de double comptabilisation pourrait provenir d'actifs de gestionnaires de fonds ou de caisses de retraite investis dans des fiducies de revenu du secteur de l'énergie renouvelable. Dans ce cas aussi, nous croyons que ce montant est négligeable.

L'estimation du capital de risque soutenant le développement durable comprend également un faible montant d'actifs investis par des fonds d'ISR patronnés par les travailleurs et des

fiducies de revenu du secteur de l'énergie renouvelable. Une fois de plus, nous croyons que ce montant est négligeable.

Sous-estimation

Les actifs ont été cumulés à partir des résultats actuels et nous n'avons pas extrapolé les résultats de l'enquête à l'ensemble de l'univers des répondants potentiels. C'est pourquoi nous croyons que l'enquête sous-estime le total des actifs investis de manière socialement responsable. Plusieurs raisons soutiennent cette conviction :

- Certaines sociétés de gestion de placements ont indiqué qu'elles gèrent des actifs filtrés mais ont refusé d'en divulguer le montant pour des raisons de confidentialité ou de concurrence
- L'enquête n'a pas tenté d'évaluer de manière exhaustive les actifs filtrés détenus

dans des portefeuilles privés gérés par des courtiers individuels.

- Certains gestionnaires de fonds de petite taille qui ne sont pas inclus dans le Canadian Pension Directory gèrent des actifs en appliquant des filtres ou des politiques d'investissement socialement responsable. Puisqu'ils ne font pas partie de ce répertoire et ne sont pas membres de l'AIR, ils n'ont pas été inclus dans cette enquête.

L'AIR croit donc que le total des actifs investis de manière socialement responsable est sous-estimé par cette étude.

Actifs sous gestion

Le total des actifs d'ISR sous gestion a été calculé à l'aide de la formule suivante. Les actifs totaux sous gestion comprennent les actifs totaux du secteur des gestionnaires de fonds de l'enquête de Benefits Canada (moins les actifs gérés pour des fonds communs de placement). À ce sous-total sont ajoutés les actifs totaux des fonds communs de placement, soit les actifs totaux de ce secteur publiés par l'IFIC dans son rapport statistique de juin. Afin d'inclure les actifs des caisses de retraite qui ne font pas partie de l'enquête de Benefits Canada, nous ajoutons les actifs totaux du secteur publiés par l'Association canadienne des gestionnaires de fonds de retraite (PIAC) dans ses rapports annuels sur la répartition de l'actif. Nous obtenons ainsi un total des actifs des secteurs de la gestion de fonds, des fonds communs de placement et des caisses de retraite.

Actifs totaux sous gestion (G\$)	2010	2008	2006	2004	2002
Actifs totaux du secteur recensés par Benefits Canada ²³	1 648,83	1 654,50	1 800,72	1 403,83	1 169,41
Actifs des fonds communs de placement recensés par Benefits Canada ²⁴	408,67	428,45	473,53	365,98	296,88
Actifs nets recensés par Benefits Canada (actifs totaux moins les actifs des fonds communs de placement)	1240,16	1226,05	1 327,19	1 037,85	872,53
Actifs totaux recensés par l' Association canadienne des gestionnaires de caisses de retraite (PIAC) ²⁵	911,63	942,94	794,14	595,45	528,46
Actifs totaux recensés par l' Investment Funds Institute of Canada (IFIC) (juin 2010) ²⁶	591,80	639,00	535,70	435,50	385,30
ACTIFS TOTAUX SOUS GESTION	2743,59	2 807,99	2 657,03	2 068,80	1 786,29
Actifs d'ISR aux fins de calcul	2010	2008	2006	2004	2002
Total de la Revue de l'ISR au Canada ²⁷	530,87	579,13	467,41	65,40	51,42
Investissements à impact élevé, prêts socialement responsables et capital de risque soutenant le développement durable ²⁸	5,76	5,56	3,35	2,35	0,20
Actifs nets d'ISR aux fins de calcul	525,11	573,57	464,06	63,05	51,22
Part des actifs sous gestion (actifs nets d'ISR/actifs totaux sous gestion)	19,1 %	20,4 %	17,5 %	3,2 %	2,9 %

²³ Actifs totaux du secteur, enquête annuelle de novembre de Benefits Canada

²⁴ Actifs totaux investis dans des fonds communs de placement destinés aux investisseurs particuliers

²⁵ Actifs totaux de tous les fonds au 31 décembre de l'année précédente (page des publications de PIAC : www.piac.org)

²⁶ Analyse de l'IFIC, juin 2010

²⁷ Total calculé dans le cadre de cette Revue, redressé en utilisant de nouvelles estimations pour la Caisse de dépôt et placement du Québec

²⁸ Ce montant a été redressé en utilisant la nouvelle estimation pour les actifs du capital de risque

Annexe C

Fonds d'ISR au Canada au 30 juin 2010 Fonds communs de placement et fonds de capital de risque destinés aux particuliers appliquant des critères sociaux et environnementaux dans la sélection de leurs investissements

	Actifs (M\$)
Portefeuille à horizon de retraite 2010	
Portefeuille Éthique Sélect conservateur - F	0,0
Actions canadiennes, dividendes et revenu	
Dividendes canadiens Éthique	246,7
Dividendes canadiens Éthique - F	2,5
Actions canadiennes	
Desjardins Environnement	165,6
Éthique GWL (G) DSC	10,4
Éthique GWL (G) NL	8,4
IA Clarington Inhance PSR	4,9
Actions canadiennes - A	79,9
Éthique London Life (SGIGWL)	72,8
Indiciel Jantzi Social Meritas	52,4
Actions canadiennes Valeurs communautaires PH&N	25,7
RBC Jantzi actions canadiennes	ND
RBC Jantzi actions canadiennes - D	
Fonds équilibrés d'actions canadiennes	
Fonds équilibré de valeurs sociales Acuity	62,9
Fonds équilibré Éthique - A	345,1
Fonds équilibré Éthique - F	1,9
Éthique Sélect croissance canadienne PT	ND
IA Clarington Inhance PSR croissance - A	18,6
IA Clarington Inhance PSR	27,3

revenue mensuel -A	
Portefeuille SociéTerre Croissance	71,8
Revenu fixe canadien	
Portefeuille Éthique Sélect conservateur	91,1
Obligations canadiennes Meritas	42,4
Obligations canadiennes PNE	274,6
Obligations canadiennes PNE - F	88,2
Obligations Valeurs communautaires PH&N	118,6
Revenu fixe canadien équilibré	
Portefeuille IA Clarington Inhance PSR Prudent - A	4,7
Portefeuille SociéTerre Sécuritaire boursier	27,2
Actions canadiennes ciblées	
Acuity Alpha Social Values Portfolio	13,7
Acuity Social Values Canadian Equity	37,4
Croissance Éthique	291,3
Croissance Éthique - F	1,6
Catégorie ISR Summa Investors - A	44,6
Fonds ISR Summa Investors - A	1 054,8
Actions canadiennes à faible/moyenne capitalisation ciblées	
Fonds d'actions environnement sain Acuity	74,7
Fonds Sierra d'actions Mavrix	3,2
Marché monétaire canadien	
Marché monétaire Meritas	4,3
Fonds équilibrés canadiens neutres	
Portefeuille Éthique Sélect équilibré canadien	ND
Portefeuille IA Clarington Inhance PSR Équilibré - T6	0,8
Portefeuille équilibré Meritas	17,8
Fonds équilibré Valeurs communautaires PH&N	14,6

Portefeuille SociéTerre Équilibré	70,1	Catégorie mondiale Leaders en environnement Summa Investors - A	3,5
Actions canadiennes à faible/moyenne capitalisation		Fonds d'actions mondiales équilibrés	
Fonds spécialisé d'actions Éthique	249,9	Portefeuille Éthique Sélect croissance mondiale	3,2
Fonds spécialisé d'actions Éthique - F	5,5	Portefeuille SociéTerre Croissance plus	29,2
Actions mondiales		Fonds équilibré Jantzi RBC	29,1
Fonds mondial d'actions valeurs sociales Acuity	16,6	Fonds équilibré Jantzi RBC - D	ND
BMO Catégorie Perspectives durables	2,8	Fonds équilibrés mondiaux neutres	
Criterion Water Infrastructure - A	ND	Portefeuille Éthique Sélect équilibré mondial - A	2,9
Fonds de dividendes mondial Éthique - A	6,7	Portefeuille Éthique Sélect équilibré mondial - F	ND
Fonds de dividendes mondial Éthique - F	0,2	Actions internationales	
Fonds d'actions mondiales Éthique	31,1	Actions internationales Éthique	44,0
Fonds d'actions mondiales Éthique - F	1,6	Actions internationales Éthique -F	0,9
Portefeuille Éthique Sélect croissance mondiale	3,2	Divers	
Fonds international changements climatiques de la HSBC - A	ND	Creststreet Alternative Energy	ND
Fonds international changements climatiques de la HSBC - I	7,1	Criterion Global Clean Energy CH - F	ND
Catégorie IA Clarington Inhance Actions mondiales - A	7,1	Criterion Global Clean Energy - P	ND
Fonds mondial ISR Summa Investors - A	10,2	Fonds de capital de risque destinés aux particuliers	
Catégorie mondiale ISR Summa Investors - A	5,2	B.E.S.T. Total Return Fund Inc. Fondation (QC)*	8,5 699,4
Catégorie Mackenzie Universal occasions durables	17,4	Fonds de Capital Atlantique GrowthWorks équilibré - 443	29,2
Actions internationales Meritas	25,9	Fonds Canadien GrowthWorks	83,1
Actions mondiales Valeurs communautaires PH&N	50,3	Fonds de solidarité FTQ (QC)**	7 294
Actions mondiales Jantzi RBC	8,9	Working Opportunity Balanced Ser 1	70,3
Actions mondiales Jantzi RBC - D	ND	Working Opportunity Balanced Ser 2	67,2
Fonds Scotia mondial des changements climatiques	8,0	Working Opportunity Growth Ser 1	32,5
Fonds Scotia mondial des changements climatiques - F	ND	Working Opportunity Growth Ser 2	38,2
Fonds mondial de développement durable TD - I	10,2	Actions américaines	
Actions mondiales à faible/moyenne capitalisation			
BMO Catégorie Protection du climat	4,7		

Fonds multistratégique américain Éthique	37,9
Fonds multistratégique américain Éthique - F	0,2
Actions américaines Meritas	11,3

ACTIFS TOTAUX **12 429,8**

Notes

Ces données ont été compilées par l'Association pour l'investissement responsable en utilisant l'information disponible sur le site www.globefund.com (juillet 2010)

Il s'agit de fonds qui sont accessibles au public investisseur. Les caisses communes et les fonds pour les investisseurs accrédités sont exclus.

*Le montant des actifs de Fondation est en date du 31 mai 2010 et a été obtenu de son site Web (www.fondaction.com). Ces données ont été publiées par communiqué de presse le 13 juillet 2010.

** Le montant des actifs du Fonds de solidarité FTQ est en date du 31 mai 2010 et a été obtenu de son site Web (www.fondsftq.com). Ces données ont été publiées par communiqué de presse le 5 juillet 2010.

Fiducies de revenu du secteur canadien de l'énergie renouvelable²⁹	Actifs au 30 juin 2010 (G\$)
Algonquin Power ³⁰	0,9831
Altagas Income Trust ³¹	2,648
Fonds de revenu Boralex Énergie ³²	0,7735
Fonds Énergie renouvelable Brookfield ³³	3,5423
Capital Power Income L.P. ³⁴	1,6579
Innergex énergie renouvelable inc. ³⁵	0,8932
Fonds de revenu Macquarie énergie et infrastructure ³⁶	0,7052
Fonds de revenu Northland Power ³⁷	1,6933
TOTAL	12,8965

²⁹ Les données proviennent des rapports trimestriels publiés sur les sites Web de ces entreprises ou de *Globefund*

³⁰ <http://www.algonquinpower.com/financial/reports/2010/APUCO22010Report.pdf>

³¹ http://www.altagas.ca/sites/default/files/Print_AltaGas%20-%20Q2%20-%20July301413.pdf

³² http://www.boralex.com/data/DocumentsFinanciers/en/44_BLX%20Interim%20Report%20Q2-2010.pdf

³³ <http://www.epcor.ca/en-ca/about-epcor/investor-information/Documents/EPCOR%20Q210%20Financial%20Statements.pdf>

³⁴ <http://www.brpfund.com/Global/21/img/content/File/BRPF%20Q2%20Interim%20Report%202010%20FINAL.pdf>

³⁵ http://www.innergex.com/sites/documents/pdf/Version_finale_combin%C3%A9_anglais_O.pdf

³⁶ http://npifund.com/Assets/Document/Filings/2010/2010_Q2_Northland_Power.pdf

³⁷ http://www.macquarie.com/dafiles/Internet/mgl/mpt/Public/Document/investor%20center/SF/QuarterlyReport_2010Q2.pdf

Annexe D

Gestionnaires de fonds ayant autorisé la publication de leur nom dans cette étude

- ❖ Aberdeen Asset Management
- ❖ Acadian Asset Management
- ❖ Acuity Investment Management Inc.
- ❖ Addenda Capital inc.
- ❖ Baillie Gifford
- ❖ Beutel, Goodman & Compagnie Itée
- ❖ BNP Paribas Investment Partners Canada Ltd.
- ❖ Gestion de placements Connor, Clark & Lunn
- ❖ Cordiant
- ❖ Groupe Desjardins/Mouvement Desjardins
- ❖ Dexia Asset Management
- ❖ Doherty & Associates
- ❖ Fiera Sceptre inc.
- ❖ Genus Capital Management
- ❖ Conseillers en placements Gryphon inc.
- ❖ Guardian Ethical Management
- ❖ Société de gestion d'investissements GWL Itée
- ❖ LaSalle Investment Management
- ❖ Legg Mason Canada inc.
- ❖ Martin Currie Inc.
- ❖ McLean Budden Itée
- ❖ Investissements Morguard Itée
- ❖ Gestion de portefeuille Natcan inc.
- ❖ RBC Gestion mondiale d'actifs inc. et Phillips, Hager & North
- ❖ Gestion d'actifs SEAMARK Itée
- ❖ Sector Capital Management
- ❖ Sprucegrove Investment Management
- ❖ Gestion de placements TD inc.
- ❖ Vancity Investment Management

Annexe E

Fournisseurs de services d'investissement à impact élevé ayant autorisé la publication de leur nom dans cette étude

- ❖ Fonds de capitaux ACCESS Community
- ❖ AgeChem Finances Inc.
- ❖ Alterna
- ❖ Coopérative de crédit d'Assiniboine
- ❖ Canadian Alternative Investment Cooperative
- ❖ Fonds CAPE
- ❖ Capital Croissance PME
- ❖ Caring Capital
- ❖ CCEC Credit Union
- ❖ Centre for Social Innovation's Community Bond
- ❖ Sociétés d'aide au développement des collectivités
- ❖ Desjardins-Innovatech S.E.C
- ❖ Edmonton Community Foundation
- ❖ Edmonton Financial Literacy Society
- ❖ Fiducie du Chantier de l'économie sociale
- ❖ Fonds d'intervention économique régional (FIER)
- ❖ Fonds d'investissement de la culture et des communications
- ❖ Fonds d'actions de petite capitalisation Montrusco Bolton
- ❖ Fonds régional de solidarité FTQ
- ❖ Investeco
- ❖ Island Savings Credit Union
- ❖ Jubilee Fund
- ❖ Membres de l'Association des centres locaux de développement
- ❖ Membres du Réseau des SADC et CAE
- ❖ Momentum
- ❖ Fonds d'emprunt communautaire d'Ottawa
- ❖ PARO Centre for Women's Enterprise
- ❖ Renewal 2
- ❖ Renewal Partners
- ❖ Fonds communautaire de prêt Saint Jean
- ❖ Social Capital Partners
- ❖ Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)
- ❖ Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches
- ❖ Community Forward Fund
- ❖ REER autogéré de Tom Webb
- ❖ Vancity

Appendix F

Conseillers ayant autorisé la publication de leur nom dans cette étude

- ❖ Jocelyn Bartel, Partners in Planning Financial Services Ltd.
- ❖ Ross Campbell, Gestion de Capital Assante
- ❖ Gordon Dobbin, Services Financiers Groupe Investors
- ❖ Patti Dolan, Mackie Research Capital Corp.
- ❖ Gary Godard, Wellington West Capital
- ❖ Betty-Anne Howard, Independent Planning Group
- ❖ Brian Jackson, Independent Planning Group
- ❖ Sterling Rempel, Future Values Estate & Financial Planning
- ❖ Gail Taylor, CIBC Wood Gundy

Annexe G

Enquête auprès des gestionnaires de fonds

Renseignements concernant l'organisation et les personnes ressources

Nom de votre organisation
Votre nom au complet
Titre de votre poste
Votre numéro de téléphone de 10 chiffres
Votre adresse courriel

Actifs sous gestion pour lesquels les facteurs ESG sont pris en compte

Quelle est la valeur des actifs filtrés et des actifs dont les stratégies prennent en compte les facteurs ESG qui sont gérés par votre organisation pour les portefeuilles de clients canadiens en date du 30 juin 2010 (en millions de dollars canadiens)?

Afin d'éviter une double comptabilisation des actifs des fonds communs de placement socialement responsables, veuillez indiquer le montant des actifs énumérés ci-dessus (comme actifs filtrés ou actifs dont les stratégies prennent en compte l'analyse ESG) qui étaient investis dans des fonds communs de placement socialement responsables (en millions de dollars canadiens) en date du 30 juin 2010.

Filtres ESG

Certains clients demandent à leurs gestionnaires de placements de filtrer les entreprises ou les secteurs en fonction de critères prédéterminés. Appliquez-vous des filtres ESG pour au moins un de vos clients?

Si vous avez répondu oui à la question précédente, veuillez indiquer les actifs totaux des clients pour lesquels vous avez appliqué des filtres ESG pour chacune des catégories d'enjeux ci-dessous en date du 30 juin 2010 (en millions de dollars canadiens).

Relations avec les autochtones
Avortement/contraception

Alcool
Santé animale
Relations communautaires
Gouvernance d'entreprise
Relations avec la clientèle
Diversité de la main d'œuvre
Relations avec les employés
Environnement
Jeu de hasard
Droits de la personne
Militaire/armes
Énergie nucléaire
Pornographie
Sécurité des produits
Tabac

Veuillez formuler des commentaires supplémentaires au sujet de votre processus de filtrage en fonction des facteurs ESG et indiquer si votre processus de filtrage cible d'autres enjeux qui ne sont pas énumérés dans la question précédente.

Prise en compte des facteurs ESG dans l'évaluation et la sélection des investissements

Votre organisation incorpore-t-elle la recherche en matière ESG dans son processus d'évaluation des investissements?

Votre organisation prend-elle en compte les facteurs ESG dans le processus qui est appliqué pour sélectionner les investissements pour vos portefeuilles?

Veuillez fournir de l'information complémentaire au sujet de la prise en compte des facteurs ESG par votre organisation.

Filtres ESG par type de client

Caisses de retraite d'entreprises
Fondations
Particuliers fortunés
Compagnies d'assurance
Caisses de retraite du secteur public
Institutions religieuses
Syndicats
Universités

Analyse prenant en compte les facteurs ESG par type de client

Caisses de retraite d'entreprises

Fondations
Particuliers fortunés
Compagnies d'assurance
Caisses de retraite du secteur public
Institutions religieuses
Syndicats
Universités

Politique de l'entreprise en matière de vote par procuration

Est-ce que votre firme a une politique de vote par procuration qui prend en compte les questions ESG?

Si vous avez répondu oui à la question précédente, veuillez décrire votre politique.

Si vous avez répondu oui à la question ci-dessus, veuillez préciser les enjeux ESG qui sont ciblés par votre politique.

Questions environnementales
(émissions de gaz à effet de serre, consommation d'énergie, pollution toxique, incidences sur la biodiversité, etc.)

Questions sociales (dons aux collectivités et action communautaire, santé et sécurité au travail, droits de la personne, relations avec la clientèle, sécurité des produits, etc.)

Gouvernance d'entreprise
(rémunération des cadres, indépendance des administrateurs, organisation du capital social, etc.)

Engagement actionnarial

Est-ce que votre firme applique des stratégies d'engagement actionnarial ciblant les enjeux ESG? Les initiatives d'engagement entraînent généralement des communications avec la haute direction ou le conseil d'administration.

Si vous avez répondu oui à la question précédente, veuillez décrire vos stratégies d'engagement actionnarial.

Permission de publier le nom de votre organisation

Les réponses individuelles sont confidentielles et seuls les résultats généraux seront publiés. Toutefois, l'AIR voudrait présenter dans une annexe de cette étude la liste des noms des sociétés qui participent à cette enquête. Permettez-vous à l'AIR d'inscrire le nom de votre société à titre de participant à cette étude?

